Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =

Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 5 (1955)

Heft: 1

Artikel: Y a-t-il emprise musulmane sur l'économie des états européens du

VIIIe au Xe siècles? Une discussion de témoignages

Autor: Himly, François-J-

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-78639

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Y A-T-IL EMPRISE MUSULMANE SUR L'ÉCONOMIE DES ÉTATS EUROPÉENS DU VIII: AU X: SIÈCLE?

Une discussion de témoignages

Par François-J. Himly

La tonalité véritable de la vie économique carolingienne et postcarolingienne n'a pu encore être déterminée avec toute la précision, avec toutes les nuances désirables, en dépit d'un épluchage de textes sans doute inégalé en histoire. Aux deux écoles classiques de Pirenne et de Dopsch opposant le marasme agraire en vase clos¹ à l'essor commercial interne et extérieur², s'est ajoutée, avec une ampleur, une assurance toujours croissantes une troisième école qui, déniant toute initiative, toute originalité à l'Europe, la voit tout entière économiquement dominée par les Musulmans du VIIIe au XIe siècle. Cette thèse a pris deux formes principales³.

¹ H. PIRENNE, Mahomet et Charlemagne. Paris-Bruxelles, 1937, complété par P. Lambrechts, Les thèses de Henri Pirenne sur la fin du monde antique et les débuts du moyen âge, dans Byzantion, t. 14 (1939), p. 513—536.

² A. Dopsch, Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit vornehmlich in Deutschland. Weimar, 2^e éd. 1921—1922, 2 vol. suivi par E. Patzelt, Die fränkische Kultur und der Islam. Baden-Vienne, 1932, 224 p.

³ Elle a été d'abord effleurée en passant par le vieux A. Soetbeer, Beiträge zur Geschichte des Geld- und Münzwesens in Deutschland, IV., dans Forschungen zur deutschen Geschichte, t. 4 (1864), p. 243—354 (spéc. p. 315—333), puis creusée par U. Monneret de Villard, La monetazione nell'Italia barbarica. I. Le monete dell'Italia langobarda sino alla fine dell'impero carolingico (dans Rivista italiana di numismatica, t. 32 (1919), p. 22—38), et II. Il soldo mansuco e la circolazione dell'oro arabo e bizantino nell'Europa barbarica (Ibid., même année, p. 73—112) cité désormais Monneret. M. Bloch, Le problème de l'or au moyen âge, dans Annales d'hist. écon. et soc., t. 5 (1933), p. 1—34, en avait adopté les conclusions. C'est S. Bolin qui l'a soutenue

A en croire la première, l'influence de l'Orient islamique a été décisive dans l'histoire du monnayage carolingien. Au milieu du VIIIe siècle, la mise en exploitation en Transoxiane de nouvelles et très riches mines d'argent provoque une baisse du prix de l'argent: par rapport à l'or, la relation passe de 1:10 à 1:17. Un siècle après, la découverte d'abondantes mines d'or en Nubie entraîne un fléchissement du prix de l'or et, par contre coup, le retour à la situation du siècle précédent par le renchérissement de l'argent. Ces perturbations dans les rapports de valeur traditionnels entre les deux étalons se répercutent sans tarder en Occident. La relation de dépendance est mise en relief par le parallélisme entre l'évolution orientale et les variations du poids des deniers carolingiens: aussitôt que l'argent de Transoxiane se met à proliférer, le denier carolingien passe de 1,25 gr. sous Pépin le Bref, à 1,59 gr. sous Charlemagne et à 1,67 gr. sous Louis le Pieux. Cet accroissement de poids tient visiblement au désir des souverains francs d'émettre un numéraire reflétant d'aussi près que possible les rapports de valeur changeants qui existent entre l'or et l'argent. Il est arrêté dès le milieu du IXe

pour la première fois explicitement dans un travail resté ignoré, ou du moins non cité, publié en suédois Muhammed, Karl den Store och Rurik, dans Scandia, t. 12 (1939), p. 181—222, puis résumé en anglais Mohammed, Charlemagne and Ruric, dans The scandinavian economic history review, t. 1 (1953), p. 5-39. Elle a été enfin très notablement élargie, indépendamment de S. Bolin, par M. Lombard, successivement dans Les bases monétaires d'une suprématie économique. L'or musulman du VIIe au XIe siècle, dans Annales E.S.C., t. 2 (1947), p. 143—160, dans Mahomet et Charlemagne, Le problème économique, dans Annales E.S.C., t. 3 (1948), p. 188—199, et plus récemment dans La route de la Meuse et les relations lointaines des pays mosans entre le $VIII^e$ et le XI^e siècle, paru dans L'art mosan, Rec. de trav. publ. par P. Francastel. (Biblioth. gén. de l'Ecole prat. des Hautes Etudes, VI^o sect.) Paris, 1953, p. 9-28, carte. Thèse enfin partagée par R. S. Lopez, Le problème des relations anglo-byzantines du septième au dixième siècle, dans Byzantion, t. 18 (1946—1948), p. 139—162, spéc. p. 150—151, par Mme R. Doehard, Les réformes monétaires carolingiennes, dans Annales E.S.C., t. 7 (1952), p. 13—20, et surtout par des auteurs de manuels: H. Heaton, Histoire économique de l'Europe, trad. R. Grandbois. Paris, 1950, t. I, p. 74-75, et CH. Morazé - Ph. Wolf, L'Europe médiévale (Nouv. cours d'histoire). Paris, Colin, 1951, p. 98.

⁴ Démonstration propre à S. Bolin.

siècle, lorsque l'argent est revalorisé par la surabondance relative de l'or: le poids du denier retombe rapidement à 1,62 gr. sous Charles le Chauve, puis à 1,31 gr. sous Charles le Simple. L'Occident vit donc sous la dépendance directe et immédiate du développement minier de l'Orient, des variations qui en résultent de la valeur des métaux précieux, et de l'abondance des dinars et des dirhems en circulation dans la Chrétienté⁵.

La raison profonde, c'est que pendant un siècle, du milieu du VIII^e au milieu du IX^e siècle, la Gaule a joué le rôle fondamental de région de transit pour le commerce entre l'Orient et les régions nordiques de l'Europe. Le passage continuel des marchandises orientales a pesé à tel point sur l'économie carolingienne que tout son monnayage en a subi les conséquences. Mais, depuis le milieu du IX^e siècle, le Nord ne reçoit plus aucun produit oriental par l'intermédiaire de la Gaule, en raison des invasions scandinaves dans l'Empire. Pour suppléer à cette carence, Rurik ouvre une nouvelle route commerciale à travers la Russie: le contact avec l'Orient, coupé vers le Sud, est rétabli par l'Est.

Dans la seconde hypothèse, l'action de l'Orient n'a pas duré qu'un siècle comme dans la première; elle s'est prolongée au contraire jusqu'au XIe siècle, exerçant non plus seulement une certaine influence, mais aboutissant à une prédominance économique écrasante. Durant quatre siècles, les échanges commerciaux entre les divers pays bordiers de la Méditerranée, loin d'avoir été annihilés par les invasions arabes, firent preuve au contraire d'un extraordinaire essor; l'importation de produits orientaux et l'exportation de marchandises franques furent stimulées «par d'énormes quantités de numéraire musulman qui pénétraient sans contrepartie dans l'Europe barbare»⁶, si bien que, grâce à ces phénomènes massifs qui contribuent eux aussi à modifier le poids du denier, «l'or musulman règne en maître sur toutes les routes du grand commerce, c'est l'âge du dinar et de la suprématie économique du monde musulman»7. Ainsi se prépare et s'explique en fin de compte le renouveau européen du XIe siècle, en particulier dans les villes.

⁵ Ce dernier point mis en avant par Mme Doehard, p. 17—18.

⁶ LOMBARD, L'or, p. 156.

⁷ LOMBARD, L'or, p. 159.

Entre cette image originale et les thèses classiques, l'opposition est absolue. Un seul remède: revenir aux témoignages. Comment?

Deux traits extrêmement frappants caractérisent la thèse de la primauté musulmane. D'abord sa structure parfaitement monolithique, qu'elle partage d'ailleurs — il faut le souligner — avec celles de Dopsch et de Pirenne. Le cadre, c'est un tout uniforme: l'«Europe», où les royaumes anglo-saxons, l'état carolingien, ses composantes et ses successeurs, les principautés italiennes, les complexes scandinave et baltique semblent quasiment interchangeables et comme privés de frontières. A côté de cette unité, et la submergeant économiquement, en voici une autre: le «monde musulman» dont la religion unique paraît effacer complètement, ici aussi, les antagonismes politiques et économiques. Même mélange surprenant dans le temps: les siècles immobiles et semblables, défilent et se valent, sans paix ni anarchies, sans apogées ni décadences, sans liaisons ni cloisonnements. Implicitement, tout ce qui vaut pour tel lieu à telle date vaut nécessairement de ce simple fait ailleurs et à d'autres dates, dogme concrétisé encore par des cartes représentant bravement quatre siècles d'économie à la fois. Dans cet immense tableau d'histoire, on ne sait jamais exactement en quel lieu, quand et sur quel plan se situent les phénomènes, on n'aperçoit pratiquement en fait de science du changement ni évolution, ni nuance géographique ou chronologique.

Second trait encore beaucoup plus marqué: le contraste saisissant entre le point d'arrivée — une masse de conclusions révolutionnaires aux horizons quasi illimités, de l'Irlande aux Indes —, et le point de départ — une poignée à peine d'indices échelonnés sur quatre siècles, surtout du X^e siècle et du XI^e siècle, isolés dans des régions de structure politique et d'évolution économique complètement différentes, relatifs au surplus à des phénomènes qui ne paraissent pas tous nécessairement d'origine commerciale.

Absence de nuances dans le temps comme dans l'espace, surtout contraste entre une documentation squelettique et des conclusions immenses et déjà passées dans les manuels d'histoire, tout cela invite à reprendre le problème à la base. Les mêmes témoignages, constamment cités, donc preuves considérées comme fondamentales, ont-ils bien la signification décisive, indubitable qui leur a été prêtée?

Toute la question est là. Il ne saurait donc s'agir de reprendre d'ensemble toute l'histoire des influences orientales en Occident, mais plus utilement de tenter un simple changement d'optique: d'abord décomposer le cadre «européen» pièce par pièce, en distinguant une aire nordique — pays balto-scandinaves et anglo-saxons — et une aire carolingienne — Gaule au sens large et Italie, ensuite, et surtout, dans chacun de ces compartiments originaux, procéder à une confrontation critique entre l'hypothèse de travail et la substance réelle de la documentation, discussion dont la forme volontairement tranchée n'a d'autre but que de provoquer une discussion généralisée.

I. Les pays balto-scandinaves⁸

Rien, à première vue, ne semble mieux accréditer l'idée d'une suprématie économique de l'or musulman en Europe du VIIIe au XIe siècle que ce phénomène de masse: plus d'un millier de trésors monétaires, cent mille monnaies arabes au moins découvertes dans les pays riverains de la Baltique. Quelles réponses fait en réalité la plus abondante série d'espèces médiévales connue, à chaque proposition de l'hypothèse de travail?

Quatre siècles de suprématie musulmane⁹: cette conclusion n'est pas celle qu'impose la chronologie des enfouissements dressée pays par pays. Deux régions ont été l'objet de statistiques précises de monnaies arabes, les pays baltes et le Danemark, donc les deux extrêmes de l'aire de circulation du numéraire oriental. La fréquence des trouvailles s'inscrit de demi-siècle en demi-siècle sur des courbes particulièrement éloquentes.

⁸ La vie économique de la Scandinavie du haut moyen âge a été résumée par L. Musset, Les peuples scandinaves au moyen âge (Paris, 1951, 8°, 342 p.), p. 70—78. Pour les problèmes orientaux, les travaux classiques sont ceux de G. Jacob, Der nordisch-baltische Handel der Araber im Mittelalter (Leipzig, 1887, 8°, 153 p.), de T. J. Arne, La Suède et l'Orient. Etudes archéologiques sur les relations de la Suède et de l'Orient pendant l'âge des Vikings (Uppsala, 1914, 8°, 241 p., 370 fig., carte) et de R. Hennig, Der mittelalterliche arabische Handelsverkehr in Osteuropa, dans Der Islam, t. 22 (1935), p. 239—265.

⁹ L'absence de nuances chronologiques est commune à tous les auteurs.

Chronologie	Trouvailles des pays baltes ¹⁰	Trouvailles du Danemark ¹¹
de 700 à 750 750 à 800 800 à 850 850 à 900 900 à 950 950 à 1000 1000 à 1050 1050 à 1100	1 25 28 40 surtout de 875 à 900 350 75 surtout de 950 à 975 8 1	0 0 1 0 5 19 11 4
Total des trouvailles	528	40

Ces courbes reflètent exactement celles de tous les pays voisins. En Finlande, les dates extrêmes sont 710 et 970, avec une très forte prépondérance au début du X^e siècle¹². En Gotland 850 et 1000¹³, en Suède péninsulaire 698 et 1011, avec une nette majorité de la fin du IX^e au milieu du X^e siècle et un maximum en 909 et 914¹⁴. En somme, la profusion des monnaies orientales n'est vraiment notable qu'entre 875 et 975 environ; elle n'est très marquée que durant la première moitié du X^e siècle. Avant et après cette courte période,

¹⁰ Statistique établie d'après les données détaillées fournies par H. Frank, Die baltisch-arabischen Fundmünzen, dans Mitteilungen aus dem Gebiete der Geschichte Liv-, Est- und Kurlands, t. 18 (1898), p. 311—486, 4 pl. L'article de A. Friedenthal, Baltische Münzfunde des 9.—12. Jahrhunderts an der Hand einer Münzfundkarte, dans Hundertjahrfeier der Gesellschaft für Geschichte und Altertumskunde zu Riga, 1934 (paru en 1936), p. 142—154, tout en étant plus récent que celui de Frank, reste trop général pour l'établissement de courbes.

¹¹ Statistique empruntée à R. Skovmand, De danske Skattefund fra Vikingetiden og den oeldste Middelalder indtil omkring 1150, dans Aarboger for nordisk oldkyndighet og historie, 1942, 275 p., avec résumé français (p. 15—16).

¹² C. A. NORDMANN, Schatzfunde und Handelsverbindungen in Finnlands Vikingerzeit, dans Acta archaeologica, t. 13 (1942), p. 272—293, carte.

¹³ S. Mews, Gotlands Handel und Verkehr bis zum Auftreten der Hansen (12. Jh.) (Dissert. Berlin, Greifswald, 1937, 101 p.), p. 69.

¹⁴ E. Person, Svenska myntfund från vikingatiden. (Lund, 1935, 8°, 24 p. 2 cartes), p. 7. Dans la Suède méridionale, en Scanie, la monnaie arabe la plus récente date de 954 (Person, p. 18). Ailleurs, les pièces se font dès cette date extrêmement rares, ce qui coïncide avec la date du déclin de Birka.

les phénomènes sont toujours secondaires, le plus souvent tout à fait exceptionnels.

Monnaies musulmanes: termes singulièrement vagues si l'on se souvient que, dans le monde islamique, unité religieuse n'implique en aucune façon ni unité politique, ni unité économique. La multiplicité même des états musulmans — Espagne, Afrique du Nord, Egypte, Syrie, Turkestan — impose de rechercher l'origine exacte, unique ou multiple, méditerranéenne ou non, des pièces recueillies.

A cet égard, l'analyse de provenance des espèces est formelle. Plus des trois cinquièmes des pièces découvertes en Russie¹⁵ et en Suède¹⁶ ont été émises par l'état samanide du Turkestan. Dans les pays baltiques, la proportion monte même aux neuf-dixièmes¹⁷. Le reste revient presqu'en totalité à l'état abbasside. De là une double et essentielle conclusion: les pays nordiques ne connaissent pratiquement que les seuls ateliers de Boukhara et de Samarcande; les relations avec les états musulmans de la Méditerranée sont infimes.

Apogée de la monnaie d'or, âge du dinar: synthèse inconciliable avec les textes aussi bien qu'avec les données monétaires. Au X^e siècle, l'historien arabe Ibn Fazlan affirme formellement que les peuples du Nord n'usent pas de dinars, mais de dirhems ¹⁸. L'analyse des trésors monétaires corrobore entièrement ce témoignage: elle indique en effet partout la présence presqu'exclusive de pièces d'argent, dans les pays baltiques ¹⁹, en Suède ²⁰, à Gotland — 17747 dirhems provenant de 270 cachettes ²¹ —, dans les pays nordiques pris dans leur ensemble 36188 dirhems fournis jusqu'en 1900 par 443 trésors ²². Ce qui domine autour de la Baltique, ce n'est pas le

¹⁵ W. HEYD, *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, 2° éd. trad. par Furcy Raynaud (Leipzig, 1936), p. 59, et Arne, p. 62—89, qui complète le travail de base écrit en russe.

¹⁶ B. S. SCHNITTGER, Silverskatten från Stora Sojdeby, dans Fornvännen, t. 10 (1915), p. 53—116, 189—246 (p. 206). La proportion varie de 74 à 84, 8%.

¹⁷ Frank, p. 406 et 425; Bolin, Muhammed, p. 120.

¹⁸ J. Allan, art. cité ci-dessous note 105, p. 78.

¹⁹ FRANK, passim.

²⁰ HEYD, p. 58—59; PERSON, p. 19.

²¹ Person, p. 19.

²² P. Hauberg, Demi-bractéates danoises du type de Duerstede, dans Congrès international de numismatique, Bruxelles, 1891, p. 409—419; Person, p. 19.

monométallisme-or, ce n'est même pas un bimétallisme équilibré, c'est constamment un quasi monométallisme-argent. S'il doit être question d'un âge, ce ne peut être que celui du dirhem ²³.

Les pays baltiques ravitailleurs de l'Ouest européen en numéraire d'or ²⁴, intermédiaires entre l'Occident et l'Orient ²⁵: conception que ni les textes, ni l'archéologie non monétaire ²⁶, ni les trésors où tout or est absent, ne permettent de partager.

Importance décisive d'une masse de cent mille monnaies: dernière proposition contestable dès lors qu'au lieu de se laisser comme fasciner par ces chiffres 27, auxquels il est vrai le haut moyen âge carolingien ne nous a nullement habitués, on cherche à se représenter la réalité quotidienne dont ils pouvaient être le reflet. A envisager la répartition des trésors dans le temps 28, leur importance se réduit à de fort modestes proportions. Choisissons l'une des aires les plus riches en trouvailles, les pays baltes, à l'époque du maximum d'enfouissements, soit entre 900 et 950: on trouve 350 dépôts, soit une moyenne de 7 par an, de 1 tous les deux mois. Pour le Danemark, où les trésors ont été enterrés surtout de 950 à 1000, il y en a 19, ce qui revient à dire 2 tous les cinq ans. Est-ce bien là le prodigieux développement du commerce balto-oriental? Avouons qu'un trafic pratiqué selon ces indices — les seuls disponibles —, à de si longs intervalles, témoigne pour le moins d'une discontinuité telle qu'il importe de reconsidérer le problème.

Ce qu'en définitive signifient les cent mille monnaies orientales retrouvées dans les pays balto-scandinaves, c'est le reflet exact, valable dans la seule Europe septentrionale, de l'«âge» du dirhem samanide, circulant avec beaucoup d'intermittences entre 875 et 975 sans contacts avec l'Occident. Tel est le seul phénomène que, par les très étroites limites qu'ils lui imposent, le temps, l'espace et la pro-

²³ Point déjà noté par Jacob, p. 55—57.

²⁴ LOMBARD, L'or, p. 56—57.

²⁵ PATZELT, p. 237.

²⁶ H. Arbman, Schweden und das karolingische Reich. Studien zu den Handelsverbindungen des 9. Jahrhunderts (Stockholm, 1937, 8°, 274 p., 74 pl.), p. 11, 15, 17. Cet ouvrage fondamental n'a pas encore trouvé chez nous l'écho qu'il mérite.

²⁷ JACOB, passim; HENNIG, Handel, p. 246.

²⁸ Voir le tableau de la p. 36.

venance permettent de considérer comme général. A côté de lui ne subsistent que des antécédents et des prolongements mineurs, d'intérêt moins que secondaire.

Reste pourtant la dernière et la plus grave question: celle des causes exactes de cet afflux métallique qu'accompagnent de nombreux bijoux orientaux²⁹. La solution n'est pas, elle aussi, sans nuancer assez sensiblement l'image généralement admise de la civilisation nordique³⁰.

Trafic commercial, affirme la doctrine courante. Soit, mais encore faut-il admettre que de telles quantités d'argent importées par échanges économiques avec le Turkestan impliquent une série de conditions préalables et de conséquences, toutes nécessairement en relation avec des phénomènes de masse.

1° Nombreux et riches acheteurs: la Scandinavie et les pays baltiques n'avaient atteint au IXe et Xe siècle, et de loin, ni la même densité de population que le royaume franc, ni le standard de vie carolingien dont témoignent tout au plus 2000 à 3000 monnaies. Tous ne pouvaient acheter et, de fait, seule une petite minorité de chefs arrivaient à s'offrir le luxe des marchandises orientales comme l'indique cette excellente pierre de touche du niveau réel d'une civilisation que sont, à cet égard, les sépultures: le contraste entre les quelques tombes «riches» et la masse des tombes «pauvres» de Birka, capitale économique de la Baltique de 900 à 950, est particulièrement frappant³¹. Tout ce qui dans ces sépultures provient d'Orient ne remplirait pas un bateau de Viking. Ce n'est pas avec un drakkar par an, au mieux, que l'on peut parler de relations économiques régulièrement massives. Et que penser au surplus de ces possesseurs de trésors acharnés à acquérir de l'argent par échange dans le seul but apparent de l'enfouir sans jamais plus l'exhumer? Singuliers commerçants tout de même. Certes, le Nord achetait, mais en quantités relativement modérées et pas à l'Orient.

2° Très abondante contrepartie qui doit peser d'un poids énorme dans le trafic. Or, le Nord que pouvait-il offrir dont le prix sinon le

²⁹ ARNE, p. 117—176.

³⁰ Doctrine courante: Heyd, t. I, p. 67, Jacob, et la plupart des auteurs scandinaves.

³¹ ARBMAN, p. 240.

volume justifiât pareil drainage monétaire? L'ambre? C'est une denrée fort rare qui ne se découvre que par petits morceaux à la fois. Les esclaves 32? Ils viennent presqu'exclusivement d'Europe centrale comme leur nom l'indique et non pas du Nord christianisé. Les armes? Le Nord est lui-même importateur d'épées carolingiennes 33, raréfiées après 860, avec le déclin des ateliers belges et rhénans dû aux dévastations scandinaves, avant de redevenir plus abondantes au Xe siècle. Les fourrures 34? Les Samanides, disposant d'incalculables richesses, répugnèrent certainement à les faire venir de la lointaine Baltique puisqu'ils les trouvaient plus abondantes, plus proches, meilleures et meilleur marché dans le centre pelletier par excellence qu'est l'Ukraine 35. L'Europe du Nord ne dispose d'aucune production indigène 36 à la fois massive, chère et intéressante pour l'Orient et qu'elle puisse expédier à Samarcande moyennant une centaine de milliers de dirhems connus, découverts et répandus avant le milieu du siècle dernier, ou encore enfouis.

3° Liaison généralisée, spécialement commerciale, entre la côte de Suède et la côte russo-balte. Mais il est solidement établi qu'au IX^e et au X^e siècle, les établissements suédois et gotlandais font défaut sur le littoral balte³⁷. Une seule voie de pénétration notable existe d'Ouest en Est, c'est celle du Lac Ladoga et des rivières qui forment une route d'accès jusque vers la Volga, l'Ukraine, Byzance et l'Orient musulman. Encore cette route n'est-elle pas fréquentée que par des marchands, bien loin de là.

³² Thèse de Bolin.

³³ Arbman, p. 215—235; H. Jankuhn, dans Festschrift für G. Schwantes, 1951, p. 212—233.

³⁴ R. Hennig, Der nordeuropäische Pelzhandel in den älteren Perioden der Geschichte, dans Vierteljahrsschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte, t. 23 (1930), p. 1—25, carte, valable presqu'exclusivement pour le bas moyen âge.

³⁵ Hennig, *Handel*, p. 245—246.

³⁶ Hennig, *Pelzhandel*, p. 3—4, n'arrive pas à découvrir quels sont les produits d'exportation du Nord; les myriades de dirhems mis à jour dans une aire de civilisation moins avancée que ses voisines est pour lui d'autant plus inexplicable (Hennig, *Handel*, p. 247—248) que l'on n'a découvert aucune trace de marchandises arabes dans le Nord (*ibid.*, p. 247).

³⁷ E. Kivikoski, Studien zu Birkas Handel im östlichen Ostseegebiet, dans Acta archaeologica, t. 8 (1937), p. 229—250, notamment p. 231 et 232, n. 7.

4° Echanges massifs fondés sur la monnaie et non sur le troc. On ne comprend pas cependant ce qui obligeait les commerçants orientaux supposés s'approvisionner autour de la Baltique à payer le peu qui leur était offert en bons dirhems, car à toutes les époques de leur histoire, ils avaient bien assez de marchandises à proposer en échange pour éviter avec l'étranger, en plein âge du troc occidental, d'immenses payements opérés en argent monnayé ³⁸. On ne peut guère admettre que des trocs ³⁹ locaux et de portée mineure.

Pas plus que l'inondation de l'argent samanide ne peut s'expliquer en fonction de la rareté et de la pauvreté des acheteurs, de la médiocrité relative des produits indigènes, de la prépondérance naturelle à cette époque du troc, elle ne s'harmonise avec ses conséquences économiques prévisibles et avec les réalités.

D'abord ce trafic international, de grande envergure, suppose l'existence de «villes», tout au moins de comptoirs ou très nombreux ou très importants. En fait, on ne peut guère en citer que deux qui émergent de la grisaille générale: au Danemark Hedeby, l'ancien Haithabu⁴⁰, en Suède, Björkö, l'ancien Birka⁴¹. Mais l'un et l'autre sont encore au IX^e siècle, comme de minutieuses fouilles l'ont prouvé, de simples lieux de transbordement, des marchés plus que modestes; leur plein essor ne sera pas marqué avant la fin du IX^e siècle et surtout la première moitié du X^e. Encore Birka perd-t-il toute importance dès 950⁴². A côté d'eux, rien n'est vraiment digne d'être noté; les centres du trafic sont secondaires et l'un, Birka, est d'importance purement temporaire, l'autre, Haithabu, tout entier tourné vers les états carolingien et ottonien.

Ensuite et surtout, si le numéraire oriental n'avait circulé que pour des raisons commerciales, il aurait certainement servi de

³⁸ HENNIG, Handel, p. 245.

³⁹ Opinion partagée par A. Bugge, Die Wikinger, Halle, 1906, p. 191, et Die nordeuropäischen Verkehrswege, dans Vierteljahrsschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte, t. 4 (1906), p. 227—253 (p. 232—233), et par Sabbe, Les tissus, p. 1265.

⁴⁰ H. Jankuhn, Ergebnisse und Probleme der Haithabugrabungen 1930—1939, dans Zeitschrift der Gesellschaft für schleswig-holsteinische Geschichte, t. 73 (1949), p. 1—86.

⁴¹ G. Hallström, Birka I, Stockholm, 1913, 8°, et Arbman, passim.

⁴² Arbman, p. 240—241; Musset, p. 74.

modèle, suivant une loi dont les exemples sont légion ⁴³, aux frappes monétaires émises par les premiers ateliers nordiques. Tel n'est pas le cas, nous le verrons.

Que les milliers de dirhems de l'Europe du Nord ne soient pas le résultat d'un commerce à longue distance, c'est ce que démontre enfin, avant l'explication, une contre-épreuve décisive. Le Nord pratique bien un commerce extérieur non négligeable, mais il est complètement orienté vers l'empire carolingien. De Gaule, de Frise essentiellement⁴⁴, il reçoit du sel⁴⁵, des armes⁴⁶, de la verrerie⁴⁷, de la céramique⁴⁸, des draps⁴⁹. Il expédie les quelques marchandises qu'il produit, probablement des fourrures 50, que Charlemagne et ses successeurs ne peuvent faire venir d'Ukraine, du poisson salé et sans doute aussi des objets que les méthodes d'identification archéologique n'ont pas encore permis, faute de progrès décisifs, de désigner comme nordiques 51. Ces échanges, certes, ne sont pas placés sous le signe de la masse. Ils connaissent pourtant, grâce à leur continuité, une ampleur assez marquée pour que l'archéologie en porte clairement témoignage. Comparés à la quantité subite et éphémère des monnaies arabes, ils offrent ce

⁴³ Ainsi le monnayage de Bénévent imitant celui de Byzance au IX^e siècle (Engel-Serrure, *Traité*, t. I, p. 292), les imitations de dinars émises à Maguelonne et en Catalogne (Bloch, *Le problème*, p. 20).

⁴⁴ P. J. Boeles, Friesland tot de elfde Eeuw, S'Gravenhage, 2° éd., 1951, 8°, 598 p., 90 fig., 55 pl., 2 cartes, et H. Jankuhn, Der fränkisch-friesische Handel zur Ostsee im frühen Mittelalter, dans Vierteljahrsschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte, t. 40 (1953), p. 193—243.

⁴⁵ ARBMAN, p. 15

⁴⁶ ARBMAN, p. 215—235.

⁴⁷ ARBMAN, p. 26-86.

⁴⁸ Arbman, p. 87—115, et H. Jankuhn, Probleme des rheinischen Handels nach Skandinavien im frühen Mittelalter, dans Rheinische Vierteljahrsblätter, t. 15—16 (1950—1951), p. 495—499.

⁴⁹ Arbman, p. 15, n. 1.

⁵⁰ ARBMAN, p. 15.

⁵¹ Arbman, p. 241—242, Hennig, Handel, p. 3, et Jankuhn, Der fränkisch-friesische Handel, p. 223, éprouvent la même difficulté à déterminer la nature exacte des marchandises dont les pays nordiques fournissent la Frise et le reste de l'Empire. On peut penser qu'il est naturel que toute trace de poisson ou de fourrures se soit effacée.

double avantage de s'étaler sur une longue durée et de s'échelonner surtout avec une régularité telle qu'ils entrainent la présence dans tout le Nord de deniers 52 et des rares sous d'or frappés en Gaule 53 et surtout l'imitation du monnayage carolingien: fait fondamental, le prototype des premières émissions danoises, suédoises et polonaises n'a jamais été le dirhem, encore moins le dinar, mais le denier franc de Dorestad-Duurstede 54. Cette monnaie a été copiée au Danemark à Hedeby dès la fin du VIIIe siècle 55 jusqu'en 985 56, à Birka durant la première moitié du Xe siècle 57, en Poméranie jusqu'en 1065 58. Choix révélateur s'il en fut, voilà bien la preuve caractéristique de l'orientation véritable prise par le commerce extérieur des pays baltiques et fondé sur des bases indiscutable-

⁵² Le catalogue des trouvailles de monnaies carolingiennes faites hors de l'empire comprend plus d'une centaine de trouvailles. En attendant sa publication, on recourra pour le Danemark à E. Nöbbe, Münzfunde vom Stadtplatz Haithabu 1905—1931, dans Festschrift zur Hundertjahrfeier des Museums vorgeschichtlicher Altertümer in Kiel, 1936, p. 131—136, ainsi qu'à Skovmand; pour la Suède, à Person, qui fournit peu de détails. Un exemple dans Fornvännen, t. 1 (1906), p. 186—190.

⁵³ Exemple: H. Holst, On the coins of the Hon-find, dans Norsk numismatisk forenings smaskrifter, n° 4 (1931), 18 p. Ces espèces sont d'or et d'argent doré.

⁵⁴ En général, voir Engel-Serrure, *Traité*, t. I, p. 329—332. A côté des deniers frisons, les deniers dits «au temple», portant la légende «Christiana Religio», ont été largement imités: H. Völkers, *Die Christiana Religio-Gepräge. Ein Beitrag zur Karolingerforschung*, dans *Hamburger Beiträge zur Numismatik*, t. 6—7 (1952—1953), p. 9—54.

⁵⁵ E. Nöbbe, Der karolingische Münzschatz von Krinkberg, dans la Festschrift citée ci-dessus, note 52, p. 136—160: la trouvaille enfouie vers 800 contenait déjà une forte proportion d'imitations de Dorestad.

⁵⁶ Hauberg, p. 409—419, et G. Hatz, Die Anfänge des Münzwesens in Holstein. Die Prägungen der Grafen von Schauenburg bis 1325 (Hambourg, 1952, 189 p., 12 cartes, 8 pl.), p. 11—14. Ces bractéates étaient surtout répandus au Danemark, en Scanie méridionale, à Bornholm et dans la vallée inférieure de l'Oder: H. Jankuhn, Sechs Karten zum Handel des 10. Jahrhunderts im westlichen Ostseebecken, dans Archaeologia Geographica, t. 1 (1950), p. 12—16, 6 cartes (carte 4).

⁵⁷ S. Lindqvist, Birkamynten, dans Fornvännen, t. 21 (1926), p. 307-334.

⁵⁸ Hauberg, p. 112, et W. Petzsch, Die vorgeschichtlichen Münzfunde Pommerns, Greifswald, 1931, 8°, 152 p., 2 cartes.

ment économiques. Il n'y a pas eu d'imitation d'espèces arabes et pour cause: c'est l'Occident qui sert d'exemple et non l'Orient 59.

En somme, dans le tableau des relations supposées économiques entre Nord et Orient, peu d'acheteurs, peu de choses à vendre, peu de contacts, aucune conséquence monétaire, aucune conséquence artistique aussi 60: tout cela oblige à abandonner l'idée d'une domination économique musulmane jusque dans la Baltique et à plus forte raison jusqu'en Gaule. Aussi bien le seul élément hétérogène de ce tableau — la prolifération de l'argent samanide — indique-t-il clairement une autre solution. Il s'explique aisément en préférant, comme y invitent expressément les textes et les faits, à l'économique, la cause militaire.

L'homme a toujours enfoui ses trésors en cas de danger ⁶¹, jamais en période de grande prospérité économique ⁶². Les cachettes, surtout lorsqu'elles sont nombreuses et denses comme dans les pays balto-scandinaves, sont essentiellement non pas des symptômes de paix, mais des signes de troubles et de désordres. Aussi bien, la piraterie dans la Baltique du haut moyen âge est un fléau signalé avec autant de netteté par les inscriptions runiques que par les chroniqueurs ⁶³. Il a même été enregistré jusque dans les anciennes

⁵⁹ Ajoutons à l'influence carolingienne trahie par l'imitation monétaire, celle de l'art occidental: la bijouterie danoise du début du X^e siècle est un fidèle reflet de l'art carolingien, comme l'ont montré N. ÅBERG, Nordische Ornamentik in vorgeschichtlicher Zeit, Leipzig, 1931, p. 92—106, et Skovmand, p. XIII.

Alors que l'influence carolingienne sur la bijouterie nordique est manifeste (cf. la note précédente), l'influence orientale sur les bijoux indigènes des pays baltiques est inexistante (ÅBERG, p. 91—92, et H. SHETELIG, *Préhistoire de la Norvège*, Oslo, 1926, p. 239—250). Ce trait est d'autant plus frappant que le nombre des bijoux orientaux découverts en Suède, par exemple, est très considérable (ARNE, p. 117—176).

⁶¹ Pour les principes, encore améliorables, voir pour l'instant A. Blanchet, Les rapports entre les dépôts monétaires et les événements militaires, politiques et économiques (Paris, 1936, 8°, 146 p.), et H. Gebhart, Numismatik und Geldgeschichte (Heidelberg, 1949, 8°, 115 p.), p. 21—40.

⁶² Règle fort bien illustrée par la Frise carolingienne. Ce centre économique n'a produit qu'un très faible nombre de trésors. La plupart a été enfouie dans la seconde moitié du IX^e siècle; aucun ne remonte à Charlemagne. P. J. Boeles, Les trouvailles de monnaies carolingiennes dans les Pays-Bas (Amsterdam, 1915, 8°, 100 p., 2 pl.), p. 19.

⁶³ Adam de Brême, Gesta Hammaburgensis ecclesiae pontificum, 1. IV, c.

sagas ⁶⁴. Ce qui règne dans les régions nordiques aux IXe et Xe siècles, c'est l'insécurité chronique, c'est l'anarchie politique. Une multitude de clans rivaux s'entredéchirent, ne faisant taire leurs discordes que pour procéder en commun à de continuelles et très fructueuses expéditions de pillage dans le pays à la fois le plus florissant et le plus riche, en Russie méridionale, au détriment des riches marchands russes commerçant avec Samarcande ou des négociants orientaux se ravitaillant en Ukraine. Les pirates cachent leurs innombrables butins — bijoux autant que monnaies — non pas illogiquement dans des comptoirs — les trésors musulmans de Birka ⁶⁵ et de Hedeby sont dérisoires —, mais rationnellement là où ils sont le mieux défendus, dans des repaires imprenables, en quelque sorte spécialisés: les îles. C'est ce qu'illustre fort bien la géographie des dépôts monétaires enfouis entre 750 et 1000.

Bornholm a fourni près de la moitié des dirhems exhumés au Danemark: 2288 sur 5315⁶⁶. Adam de Brême signale les masses monétaires accumulées non pas près de Hedeby, mais plus prudemment dans l'île de Seeland⁶⁷. Les îles d'Aaland n'ont livré que des monnaies arabes, presque les seules de toute la Finlande⁶⁸. Gotland était peuplée non pas de marchands, mais de paysans navigateurs occupés à piller et à percevoir des tributs massifs⁶⁹ aussi bien en Grande-Bretagne⁷⁰ qu'en Russie. Elle n'a joué jusqu'au XI^e siècle qu'un rôle économique fort médiocre⁷¹ — aucun des deux textes les plus importants et les plus explicites de cette

^{6,} éd. B. Schmeidler, *Mon. Germ.*, *Script. rerum germ. in usum schol.*, 3° éd. 1917, p. 233: «Aurum ibi [Seland] plurimum, quod raptu congeritur piratico. Ipsi vero pyratae... regi Danico tributum solvunt, ut liceat eis predam exercere a barbaris, qui circa hoc mare plurimi abundant.»

⁶⁴ Musset, p. 76.

⁶⁵ Arbman, p. 239-241.

⁶⁶ Person, p. 19.

⁶⁷ ADAM DE BRÊME, 1. IV, c. 6, cité ci-dessus, n. 63.

⁶⁸ Nordmann, p. 273.

⁶⁹ Musset, p. 76.

⁷⁰ Près de 28.000 deniers anglo-saxons y ont été déterrés (Person, p. 19); ils proviennent eux aussi de pillages et de tributs.

⁷¹ Arbman, p. 16; J. Kulischer, Russische Wirtschaftsgeschichte (Iéna, 1925, 8°), p. 120, montre que le commerce de Gotland avec la Russie n'est attesté qu'à partir de la fin du XII^e siècle.

époque ne la citent 72 , par contre elle a fourni à elle seule 17747 des 22507 dirhems trouvés en Suède, soit 80% 73 , tandis que l'île voisine d'Oeland en livrait 1734 74 , soit 8%. Enfin le nid de pirates de Jomsborg n'a été détruit qu'au XIe siècle 75 .

Eclairé par la prédilection des pillards pour les îles, le lien étroit qui s'établit entre piraterie et trésors est souligné plus nettement encore par la décroissance très rapide du nombre des trouvailles au fur et à mesure que leurs emplacements s'éloignent de la Russie ⁷⁶: 528 dans les pays baltes ⁷⁷, 270 à Gotland ⁷⁸, 40 au Danemark ⁷⁹, 250 pièces en Norvège ⁸⁰, 8 trésors en Angleterre ⁸¹, 1 en Irlande ⁸², 1 en Islande ⁸³, 6 en Gaule ⁸⁴, toujours par pièces isolées. Loin des centres de richesses à piller, très peu ou pas de trésors ⁸⁵.

Les courbes chronologiques de la fréquence des dépôts à leur tour montrent avec précision comment évolue la pratique de ces pillages: elle ne se généralise qu'à partir du moment où l'exploitation des riches mines de Transoxiane semble avoir rendu vigueur à l'économie

- ⁷⁴ Person, p. 19.
- ⁷⁵ Musset, p. 75.
- ⁷⁶ La carte générale des trouvailles de monnaies arabes faites en Europe occidentale et septentrionale a été dessinée par Skovmand, p. 201, fig. 45; pour la Suède seule, voir la carte de Person, p. 15.
 - 77 Voir plus haut, p. 36.
 - ⁷⁸ Person, p. 19; Stenberger, p. 31.
 - ⁷⁹ Voir plus haut, p. 36.
 - ⁸⁰ Person, p. 19.
 - ⁸¹ Voir plus bas, p. 48.
 - 82 The numismatic Chronicle, t. 3 (1863) p. 255—257.
 - 83 SKOVMAND, p. 201.
 - 84 Voir plus bas, p. 65—67.
- Par exception, les mêmes aventuriers s'attaquent à d'autres musulmans plus lointains. La trouvaille de Mohilew était constituée de 300 pièces surtout espagnoles et africaines émises entre 639 et 815 (ARNE, p. 74). Ce sont les produits de pillages connus par les textes et effectués en Espagne en 844 et 849 et au Maroc en 859, comme l'a bien vu HENNIG, Handel, p. 247.

⁷² La Vita Ansgarii au IXe et Adam de Brême au XIe siècle.

⁷³ M. Stenberger, *Die Schatzfunde Gotlands der Vikingerzeit*, t. II (seul paru), Lund, 1947, 8°, 271 p., 16 tabl., 307 fig. et cartes, d'après 687 trésors; Person, p. 19; Mews, p. 69. Pour le X° et le XI° siècle, l'ensemble des monnaies retrouvées en Scandinavie monte à 191.000 dont 105.000, soit les ³/₅, à Gotland seul. Cette île a servi jusqu'à son annexion par la Suède de refuge de pirates. Carte des trouvailles dans Schnittger, p. 240.

«arabe» et largement étendu son commerce extérieur et, par là même, fait abonder en Russie méridionale les dirhems samanides. Elle s'affaiblit très brusquement dès le milieu du Xe siècle, qui voit se produire la disparition du royaume kazare et la naissance du grand duché de Kiew. Elle disparaît complètement en ce qui regarde l'Orient au tournant du Xe siècle avec la restauration et la consolidation de l'ordre politique dans les pays scandinaves et la disparition de l'empire samanide (993). Elle se maintient pourtant à l'état endémique au beau milieu même de l'ordre et de la prospérité hanséatiques 86.

Ce n'est donc pas par un singulier hasard que les îles même de la Baltique ont livré la grande majorité des pièces islamiques jusqu'ici déterrées. L'afflux de l'argent samanide a pour cause essentielle non pas le commerce, mais le vol. C'est le résultat non pas de l'échange, mais du pillage guerrier 87. Ce n'est qu'un prélèvement assez massif opéré sur le trafic entre la Russie et les états abbasside et surtout samanide, prélèvement parfois enfoui en Russie même.

Ainsi l'histoire générale de la Scandinavie révèle sous l'aspect d'un dyptique un parallélisme frappant: les expéditions de pillage suédoises en Russie y forment le pendant presqu'exact des invasions norvégiennes en Angleterre et en Gaule.

Quoique chroniques, ces pirateries sont loin d'être assez fréquentes, nous l'avons vu, pour empêcher tout commerce pacifique 88.

⁸⁶ D. K. Bjork, Piracy in the Baltic 1375—1398, dans Speculum, t. 18 (1943), p. 39—68.

⁸⁷ Il est juste d'indiquer que la thèse du pillage a été entrevue mais insuffisamment discutée et motivée par Hennig, Handel, p. 246, et par J. Kulischer, Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit, Munich-Berlin, t. I, 1928, p. 90.

⁸⁸ C'est également la conclusion à laquelle semble être parvenu F. Askeberg, Norden och Kontinenten i gammal tid (Uppsala, 1944), si l'on en croit l'analyse donnée par A. von Brand, Neuere skandinavische Anschauungen zur Frühgeschichte des Ostseebereiches (10. — 12. Jh.), dans Die Welt als Geschichte, t. 10 (1950), p. 56—66, spéc. 58—59. L'idée centrale de l'ouvrage paraît être celle-ci: dans l'histoire scandinave il n'y a pas, comme on l'a cru, de périodes bien délimitées et typiques de telle prépondérance politique, économique, militaire ou anarchique, mais superposition de phénomènes disparates. On ne peut que partager ces vues.

Elles constituent un moyen de profit, mais non le seul. Le pillard se transformait à l'occasion en marchand; entre les razzias dirigées vers l'Est s'inséraient le plus souvent de longs intervalles de paix permettant le cabotage et les échanges orientés vers le Sud-Ouest franc et vers le Sud germanique, échanges actifs au point que l'art, comme la monnaie, sont d'inspiration presque complètement occidentale. Au total, le commerce nordique est bel et bien une réalité, mais dépourvue de liaisons autres qu'épisodiques avec l'Orient.

II. Les états anglo-saxons

L'importance et le rôle du monnayage musulman dans les îles britanniques peuvent être appréciés de manière précise par les textes et par les enfouissements monétaires. A partir du IX^e et jusqu'au XI^e siècle, le mancus apparaît dans les chartes anglosaxonnes et assez fréquemment ⁸⁹. De là à conclure qu'il circule en Angleterre, il n'y avait qu'un pas, sitôt franchi ⁹⁰. Mais la déduction n'est recevable que s'il est bien démontré que ce mancus est une monnaie réelle.

Pour en être certain, la lettre des textes ne suffit pas; seules les trouvailles monétaires sont décisives, qu'elles soient ou non en corrélation avec les textes. En fait, parmi tous les trésors anglosaxons, on cherchera en vain les belles séries de dinars que les textes ont fait espérer; huit seulement sur l'ensemble contenaient quelques espèces orientales, une dizaine en tout. Cette carence à elle seule suffit à prouver que les espèces musulmanes ne circulaient pas. Mais voyons les faits de tout près, en analysant les trouvailles.

Trois trésors contenaient quelques espèces musulmanes, sans plus de détails ⁹¹, un seul deux dinars de 724—743, isolés ⁹², donc sans signification autre qu'épisodique, quatre enfin des dirhems sama-

⁸⁹ MONNERET, p. 92—97.

⁹⁰ Monneret, p. 97; Bloch, Le problème, p. 14; Lombard, L'or, p. 157; Lopez, Les relations anglo-byzantines, p. 150, n. 1.

⁹¹ Monneret, p. 78, n. 1, avec renvoi à une référence inexacte, donc incontrôlable.

⁹² Trouvaille d'Eastbourne: *Numism. Chronicle*, t. 9 (1846—1847), p. 85; MONNERET, p. 78, n. 1.

nides: l'un n'était composé que d'une seule pièce ⁹³, l'autre n'alignait qu'un dirhem unique au milieu de 6765 pièces chrétiennes ⁹⁴, tous dataient de la fin du IX^e et du début du X^e siècle ⁹⁵. A moins de trouver naturel que, de toutes les espèces en circulation en Angleterre au VIII^e et au IX^e siècle, seuls les mancus n'ont pas été conservés en quantités, une seule conclusion est possible: la présence de rarissimes dinars et de quelques dirhems résulte d'un éparpillement périphérique accidentel, d'ailleurs prévisible, hors de l'aire d'expansion maximum de l'argent de Samarcande située sur le pourtour de la Baltique ⁹⁶. Rien absolument ne rappelle pour l'Angleterre, même de très loin, les phénomènes de masse nordiques.

Cette absence de mancus réel en Angleterre ne saurait être justifiée en prétextant que, si le trafic intérieur se contentait des deniers indigènes, le négoce extérieur par contre était lié aux espèces orientales. Hypothèse condamnée elle aussi, irrévocablement, par les trésors monétaires.

Il n'est aucune ville avec laquelle le monde anglo-saxon ait davantage tissé de liens solides, religieux et économiques, que Rome: c'est là qu'affluaient, porteurs de leur numéraire quotidien, des pélerins en si grand nombre que, dès le milieu du VII^e siècle, ils avaient fait naître autour du Vatican le «burgus Anglorum» et la «scola Anglorum» avec son hôpital, son église et son cimetière ⁹⁷.

⁹³ Trouvaille d'Irlande, pièce de 914: *Numism. Chron.*, t. 3 (1863), p. 255—257; Monner, p. 78, n. 1. Rien n'indique que cette pièce unique n'est pas venue de Scandinavie directement sans passer par l'Angleterre.

⁹⁴ Trouvaille de Cuerdale enfouie vers 935: Num. Chron., t. 5 (1842—1843), p. 1—48, 53—104 (p. 94—95); Monneret, p. 78, n. 1, affirme à tort qu'il y a 6765 pièces orientales, mais il n'y en a qu'une seule. Le mélange des espèces et leur nombre montre qu'il s'agit manifestement d'un pillage opéré sur le continent et non d'un pécule détaché d'un courant économique.

⁹⁵ Trésor de Goldborough (Yorkshire) enterré vers 913: Num. Chron., t. 20 (1857—1858), proceedings 1859, p. 13—14, et t. 1 (1861), p. 65—71; MONNERET, p. 78, n. 1; il comprenait aussi de l'argent en lingots, en bracelets et en boucles. Trésor des Îles Orkney, caché vers 941 avec une grande quantité de bijoux d'argent: Num. Chron., t. 20 (1857—1858), proceedings 1859, p. 11. Ici encore ce sont les produits de pillages.

⁹⁶ Sur cette aire, voir plus haut, p. 37—38.

⁹⁷ Sur l'exceptionnelle importance de la participation anglaise aux pélerinages romains, voir J. Jung, Das Itinerar des Erzbischofs Sigeric von Canter-

C'est là qu'aboutissaient les espèces composant le tribut de Saint-Pierre versé par les états insulaires chaque année. Or, que voit-on?

A ces liaisons constantes susceptibles de drainer à Rome une foule de mancus, s'oppose une absence absolue de pièces orientales dans les trouvailles. Ne citons pas ici le trop fameux mancus d'Offa, faux possible, au mieux essai monétaire unique et sans lendemain 98 comme nous le verrons. Mieux vaut parler par exemple de la trouvaille du Vatican qui contenait exclusivement des espèces anglosaxonnes, 830 pièces émises entre les règnes d'Alfred le Grand (871—900) et d'Edouard I^{er} (940—946) 99. Celles-ci étaient fréquentes et bien vues à Rome au point que, peu après le milieu du X^e siècle, le pape Jean XII fit copier par son atelier monétaire un type de deniers d'Edouard l'Ancien du début du X^e siècle 100. De mancus, de dinar ou même de dirhem, nulle part nulle trace.

Cette carence frappante ne peut être attribuée à l'effet du pur hasard faisant malignement disparaître à Rome comme dans l'île les espèces capables de défendre une théorie. La vérité est plus simple: les mancus du denier de Saint-Pierre ¹⁰¹ étaient payés en deniers réels d'argent; ce sont des mancus de compte. Si les pélerins anglo-saxons n'apportaient aucun dinar dans leurs escarcelles, c'est bien faute de les trouver dans leur patrie.

Le mancus des textes n'est même pas toujours une monnaie fictive; il représente souvent un poids 102. Dans le texte du testament du roi Alfred de 885, le mot mancus est traduit dans la version latine par marcas 103. Dans ce sens, mancus s'applique à des objets divers. Poids d'or, comme cet anulus aureus abens LXXV mancusas bury, dans Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, t. 25 (1904), p. 1—90, not. p. 15—31, et O. Jensen, The «denarius sancti Petri» in England, dans Transactions of the Royal historical Society, t. 15 (1901), p. 171—247, spéc. p. 174—177.

- 98 Voir plus bas, p. 68.
- ⁹⁹ Jung, p. 21 et n. 2; Jensen, p. 191—192.
- 100 Bloch, Le problème, p. 16, n. 2.
- 101 Cités en 797 dans la lettre du pape Léon III au roi Koenwulf: Mon. Germ. hist., Epistolae Karolin., t. II, p. 188—189; MONNERET, p. 92.
- 102 Sens déjà vu par Monneret, p. 94, et par Bloch, Le problème, p. 12 et 14, mais non retenu par leurs successeurs.
- ¹⁰³ Cité par Monneret, p. 94, d'après Edwards, Rerum britannicarum scriptores, Londres, 1886, n° 45, p. 62—63 et 236—237.

(822), ces bradiolas aureas fabrecatas quas pensarent XLV mancusas (855), ce kalicem aureum pensens XXX mancusos (901); poids d'huile aussi, comme ces LX mancusas purissimi olei (948)¹⁰⁴.

Au total, le mancus des chartes anglaises joue le rôle non pas d'une monnaie réelle, car il est pratiquement absent des trouvailles, mais d'abord d'une monnaie de compte 105 fixe destinée à apprécier des deniers de poids variables et ensuite d'un poids également fixe servant à estimer des bijoux aussi bien que de l'huile. Ce cas, qui montre que les espèces musulmanes ne circulent ni en Angleterre, ni dans les pays auxquels l'Angleterre apporte du numéraire, est sensiblement comparable à celui de l'Italie.

Les raisons qui ont abouti au choix du mancus comme étalon de certains paiements dans les Iles britanniques ne sont pas encore connues. Byzance était trop éloignée; l'Espagne, avec laquelle elles entretenaient des échanges non négligeables ¹⁰⁶, ne connaissait que la monnaie d'argent. Le problème reste entier.

III. L'Italie 107

Les réalités italiennes ne s'harmonisent pas davantage avec l'idée d'une domination monétaire et économique musulmane.

En fait de trouvailles de mancus ou de dirhems, la pénurie est encore pire que partout ailleurs en Europe, sauf le Nord ¹⁰⁸. Parmi tous les trésors monétaires des VIII^e, IX^e et X^e siècles découverts dans la péninsule, un seul contenait des espèces musulmanes. C'est un pécule perdu dans le Reno près de Bologne entre 802 et 814, composé de cinquante-sept pièces, trente-cinq byzantines, neuf bénéventaines et treize abbassides (dinars) ¹⁰⁹. Ce trésor appartenant

¹⁰⁴ Monneret, p. 94, avec les références.

¹⁰⁵ C'est ce qu'a bien vu J. Allan, Offa's imitation of an arab Dinar, dans The numism. Chronicle, t. 14 (1914) p. 77—89. (p. 88).

¹⁰⁶ E. Sabbe, Les relations économiques entre l'Angleterre et le continent au haut moyen âge, dans Le Moyen âge, t. 56 (1950), p. 169—193.

¹⁰⁷ Un grand nombre d'utiles données ont été réunies par Monneret, p. 80—88.

¹⁰⁸ Cette affirmation repose sur un catalogue détaillé de plus de cent cinquante trouvailles carolingiennes.

¹⁰⁹ Revue numism., t. 4 (1859), p. 393—399.

à un voyageur revenant de Bénévent avec les espèces qu'à un moment il était possible d'y trouver ne prouve rigoureusement rien, en raison de son caractère absolument unique 110.

Même conclusion si l'on examine les textes. Comme en Angleterre, les mentions de mancus n'y manquent pas. Mais qu'indiquent-elles? Mancus réels¹¹¹ ou mancus de compte?

Soulignons d'emblée cette invraisemblance que certains ateliers musulmans auraient été astreints à ravitailler en numéraire non seulement les états auxquels ils appartenaient, mais en plus encore l'Italie et la Grande-Bretagne. Mais voyons les textes.

Une première série de mentions se rapporte exclusivement à des peines encourues en cas de violation de contrat ¹¹². Rarissimes dans les chartes privées — deux cas en 778 et 786 portent sur 20 et 100 mancus —, elles sont très fréquentes au contraire dans les diplômes royaux et impériaux de la seconde moitié du IX^e siècle ¹¹³. Ici leur montant s'élève à des sommes variant de 1000 à 30000 mancus soit de 30000 à 900000 deniers. Sommes manifestement trop énormes pour correspondre à des réalités: ce sont des fictions juridiques en liaison avec la gravité supposée de l'affront fait à la majesté royale et non pas des textes proprement économiques. Ce sont des menaces, non des paiements. Elles sont à écarter du débat.

La seconde série de textes indique clairement que les mentions de mancus sont de simples références à une monnaie stable, de bon aloi constant, pour le calcul des cens ou des prix à verser en monnaie réelle ou en poids. Ainsi, en 799, à Farfa, on parle d'un cens in auro aut in argento vel pannis valentes mancosos decem¹¹⁴; en Istrie vers

¹¹⁰ La trouvaille d'Ilanz (Grisons), commentée par A. Luschin von Ebengreuth, dans *Neues Archiv*, t. 33 (1908), p. 437—459, ne peut servir de preuve de la circulation du dinar dans l'Empire. Sur 126 pièces, 124, d'origine chrétienne, ont été émises très peu après 774; les deux dinars, datés de 810, ont été ajoutés pour leur valeur intrinsèque à un trésor constitué trente ans auparavant: il y a thésaurisation et non circulation monétaire.

¹¹¹ Opinion de Bloch, *Le problème*, p. 14 et 19, et de Lombard, *Mahomet*, p. 191.

¹¹² Monneret, p. 80.

¹¹³ Die Urkunden der deutschen Karolinger, éd. P. Kehr, t. II (1937), n°s 17 (880), 21, 29, 32, 38, 41, 76, 82, 87, 93, 114, add. n° 1; t. III (1940), n° 123 (894).

¹¹⁴ MONNERET, p. 80.

800, le tribut annuel de 344 mancus est versé en réalité en sous ¹¹⁵; d'autres cens doivent être versés in argento mancosos bonos novos (927) ¹¹⁶ ou, en 816, à Vérone aut mancusos XX aut L solidos argenti ¹¹⁷, formule intéressante qui indique deux monnaies de compte, le mancus et le sou pour un versement réel en argent. Même signification dans les nombreux passages parlant de mancosi argenti ¹¹⁸. Soyons assurés que si, dans chaque charte, mention expresse n'est pas répétée que le paiement s'opérera en deniers, c'est bien que, pour le rédacteur de l'acte comme pour les intéressés, la chose allait de soi. Ainsi s'évanouit l'apparente contradiction entre les trouvailles monétaires et les textes.

Mais il est une troisième série de textes, plus probants encore, et montrant qu'il n'est même pas certain que tous les mancus cités fassent allusion à des espèces arabes. N'y a-t-il pas en effet des mancusos bisantheos 119, des monnaies d'or émises par Constantinople et néanmoins qualifiées de mancus? Le nom générique est faux, seule la provenance géographique est exacte. Rien ne prouve qu'une bonne part des mancus dépourvus de qualificatifs explicites ne soit pas une monnaie de compte se référant au monnayage byzantin. Il est même deux arguments qui fortifient singulièrement ce qui n'est encore qu'une possibilité, c'est d'abord que les textes signalent à maintes reprises — et, chose curieuse, en même temps et aux mêmes dates que le tari — des solidos bisanteos, des solidos constantinianis 120, et ensuite que Bénévent battait et faisait circuler jusqu'à la fin du IXe siècle des espèces d'or, sous et triens, copiés sur ceux de Byzance 121: il y a ici parfaite concordance entre textes et émissions. Ces sous eux sont des monnaies réelles.

Ainsi, bien que mancus apparaisse dans les textes comme le terme

¹¹⁵ Isti solidi tempore Graecorum in palatio portabat. Monneret, p. 80.

¹¹⁶ P. Guilhiermoz, Note sur les poids du moyen âge, dans Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. 67 (1906), p. 161—233, 402—450 (p. 221, n. 4).

¹¹⁷ Monneret, p. 81.

¹¹⁸ Monneret, p. 83; Du Cange, Glossarium, éd. de Paris (1845), v° mancusi: multos ei in argento mancosos praebuit.

¹¹⁹ MONNERET, p. 83 et n. 4.

¹²⁰ Monneret, p. 104—105.

¹²¹ A. ENGEL et R. SERRURE, Traité de numism. du moyen âge, Paris, 1891, t. I, p. 36.

le plus usité, au point de s'appliquer même à du numéraire chrétien, en aucune manière, en aucun lieu, à aucune date, il ne peut passer pour l'indice de la présence d'espèces arabes réelles en Italie 122.

Prétendra-t-on qu'une monnaie de compte étrangère n'est usitée dans une contrée que si elle y circule en même temps? Objection à écarter: les exemples ne manquent pas dans l'Europe médiévale où la monnaie de compte étrangère se concilie parfaitement avec une circulation monétaire exclusivement indigène. Rappelons brièvement trois cas. Dans une aire de circulation restreinte, voici d'abord le denier toulois, fréquent dans les textes, inconnu dans les trouvailles: il représentait au XIIe siècle une monnaie réelle, mais devient au XIIIe siècle uniquement une monnaie de compte, très estimée, sur la valeur de laquelle s'aligne le denier réel de Nancy. Pour cette raison, ce dernier est dès lors appelé denier toulois de Nancy, c'est-à-dire denier (de la valeur du) toulois (émis par l'atelier) de Nancy¹²³. Plus largement répandus dans les textes ont été le gros de Flandre en Brabant 124 et surtout le denier de Cologne auquel son titre et son poids constant ont permis de jouer, aux XIIe et XIIIe siècles, bien au delà de la zone où il bornait sa circulation réelle, un rôle très connu d'étalon servant de base à des paiements toujours effectués avec les deniers locaux de moindre aloi 125. De même que ces trois espèces entre bien d'autres, l'aire du mancus-étalon comprenant le monde anglo-saxon et l'Italie déborde largement l'aire du mancus réel.

Si le mancus est une monnaie de compte et rien qu'une monnaie de compte, encore faut-il expliquer les raisons de son choix. Est-il

¹²² Admis par Вьосн, Le problème, р. 16.

¹²³ Exemple analysé par J. L'HÉRITIER, Des monnaies de compte en usage en Lorraine sous le règne de Ferri III (1251—1303), dans Annuaire de la Soc. d'hist. et d'archéol. de la Lorraine, t. 39 (1930), p. 75—93, spéc. p. 87—89.

¹²⁴ H. Van Werveke, Monnaies, lingots ou marchandises? Les instruments d'échange aux XI° et XII° siècle, dans Annales d'hist. écon. et soc., t. 4 (1932), p. 452—468, complété par Monnaie de compte et monnaie réelle, dans Revue belge de phil. et d'hist., t. 12 (1934), p. 123—152; et, en général, L. Einaudi, Teoria della moneta immaginaria nel tempo di Carlomagno alla rivoluzione francese, dans Rivista di storia economica, t. 1 (1936), p. 1—35.

¹²⁵ W. Hävernik, Der Kölner Pfennig im 12. und 13. Jahrhundert. Periode der territorialen Pfennigmünze. Stuttgart, 1930, 8°, 218 p.

indispensable d'invoquer l'importance du commerce arabe en Italie? Il ne semble pas, puisqu'un certain nombre de causes régionales suffisent à rendre compte de cette vogue.

Une première constatation s'impose: la présence de mancus réels dans la péninsule était doublement inutile. D'une part, le mancus pesant 4 gr. 25 comptait pour trente deniers, soit près de trois sous, valeur beaucoup trop élevée pour être une monnaie réelle correspondant à la modicité générale des échanges fondés sur des versements en numéraire. Ce qu'il fallait, ce n'était pas des espèces de grande valeur, mais au contraire des sous-multiples adaptés à tout ce qui n'était pas troc pur et simple: et de fait, le succès des sous et des triens coupés en deux ou en quatre parties 126 a parfaitement répondu à cette nécessité. Ce n'est que dans certains cas, somme toute exceptionnels par rapport à la masse des transactions de médiocre envergure, que l'or pouvait être utile; mais même alors le mancus possédait une valeur trop élevée; il n'était pas besoin de recourir à lui, parce que l'or indigène et byzantin, de valeur intermédiaire entre le mancus et le denier, a continué — différence essentielle avec la Gaule — à tenir en Italie, après la réforme d'inspiration monométalliste de 774, une large partie de son rôle antérieur, et ceci en dépit des prohibitions expresses et constantes de la législation monétaire carolingienne rendue en faveur de l'argent. C'est bien ce qui résulte d'une triple concordance de faits indiscutables.

D'abord, le monnayage prolongé de l'or. Alors qu'en Gaule, il était déjà fortement anémié à la fin du VII^e siècle pour cesser complètement en 774¹²⁷, il avait connu dans le royaume lombard un essor remarquable, spécialement sous le règne de Didier, dans six ateliers émetteurs de nombreux types différents¹²⁸ de sous et de tiers de sous ¹²⁹. Sous la domination franque, il se poursuivait pour les tiers de sous dans les mêmes ateliers jusqu'en 781 et à Lucques un quart de siècle encore après la grande réforme de 774 jusqu'en

¹²⁶ Monneret, p. 25—26.

¹²⁷ Sauf les ateliers d'Arles, de Coire, de Dorestat, de Saint-Martin de Tours et d'Uzès.

¹²⁸ MONNERET, p. 33.

¹²⁹ Engel-Serrure, Traité, t. I, p. 32—34; Prou, Catal. des mon. carol., p. XXX.

797¹³⁰. Plus au sud de la péninsule, les ducs de Bénévent, s'ils émettaient bien des deniers d'argent de type carolingien¹³¹, imitaient aussi et surtout le monnayage byzantin avec leurs sous et leurs triens d'or¹³², et ceci jusqu'à la fin du IX^e siècle¹³³.

Ensuite, la mention de l'or ainsi tardivement monnayé dans les textes de la pratique quotidienne. L'or n'est pas de provenance anonyme, au contraire. Les ateliers dans lesquels il a été émis sont bien précisés, ce sont ceux de Lucques pour les paiements effectués notamment à Modène et à Farfa ¹³⁴ à l'extrême fin du VIII^e siècle ¹³⁵ et au début du IX^e quinque sol. de Lucca, et de Bénévent pour des cens versés dans la région ravennate à la fin du IX^e siècle ¹³⁶.

Qu'enfin l'or de la fin du VIII^e et du IX^e siècle ait réellement circulé, rien ne le montre mieux que les trésors monétaires euxmêmes, notamment celui de Telti (Sardaigne)¹³⁷ enfoui entre 774 et 800 et contenant, à côté d'autres pièces non examinées, un sou d'or de Pise, et celui d'Ilanz (Grisons, Suisse)¹³⁸ enterré entre 774 et 780 comprenant 53 deniers et surtout 71 sous d'or tant de Didier que de Charlemagne émis dans six ateliers lombards.

Tout cet or indigène, tardivement battu, cité dans les textes et figurant dans les dépôts monétaires montre au moins deux choses: en dépit de lois et de capitulaires sans cesse répétés, la vie économique, sans pour autant mépriser le denier qui suffisait le plus souvent au milieu de la modicité presque générale des échanges,

¹³⁰ Engel-Serrure, t. I, p. 213.

¹³¹ Engel-Serrure, t. I, p. 289.

¹³² Engel-Serrure, t. I, p. 36.

¹³³ Excellent reflet, en passant, des horizons économiques différentiels de l'Italie du Sud, ce monnayage est la pierre de touche de la vigueur des influences en jeu: c'est avec l'empire carolingien que s'effectuaient les échanges les plus médiocres, alors que les opérations plus importantes avaient lieu avec Byzance. Sur ces dernières, voir E. STEIN, Introduction à l'histoire et aux institutions byzantines, dans Traditio, t. 7 (1949—1951), p. 95—168, spéc. p. 122—123.

¹³⁴ Monneret, p. 28 et 82, n. 6.

¹³⁵ MONNERET, p. 27.

¹³⁶ Monneret, p. 107 et n. 7 et 9.

Ommagio al congresso internazionale di scienze storiche di Roma, 1903,
p. 146.

¹³⁸ Voir plus haut, note 110.

s'acharnait victorieusement à conserver l'or traditionnel, et, d'autre part, la péninsule, à la différence de la Gaule pratiquement monométalliste, vivait sous un régime bimétalliste, tantôt réel — sous d'or et deniers d'argent —, tantôt de compte — mancus théoriques et deniers réels —.

Cet attachement à l'or s'est d'autant mieux perpétué qu'il était aussi une nécessité provoquée par la régulière dépréciation du denier d'argent soit en poids, soit en titre, parfois les deux. Mais quelle que soit la force des habitudes monétaires, visiblement les besoins métalliques d'une société essentiellement agraire n'étaient pas tels qu'ils exigeassent d'énormes quantités de numéraire d'or, au besoin étranger. Répugnant à modifier leurs traditions, les Italiens se raccrochèrent au peu d'or encore battu et surtout tablèrent sur l'or fictif.

Dans une Europe vouée dans l'ensemble en même temps au monométallisme argent et à l'anarchie monétaire, le problème consista à découvrir ou plus exactement à utiliser indirectement une monnaie d'or stable, de poids constant et de bon aloi, émise en grandes quantités dans un état connu et qui eût l'avantage essentiel de pouvoir en toute occasion servir de référence en cas de discussion. Des émissions temporaires ou médiocres de l'Empire carolingien, il ne pouvait être question. Restait l'étranger: Byzance et les états musulmans. Trois solutions étaient possibles, qui furent chacune pratiquement employées. Dans le duché de Bénévent, c'est le sou de Constantinople qui est imité dans le monnayage et cité dans les textes. Dans la principauté de Salerne, solution mixte: la ville émet une monnaie de cuivre copiée sur le numéraire grec en même temps que le tari d'or de plus en plus blanc à légende arabe (Xe siècle) 139. Dans le reste de l'Italie, l'influence byzantine, réelle certes, mais trop faible, ne s'imposa pas et dut céder le pas au mancus de compte. Cette victoire s'explique essentiellement par le trafic régional de Venise.

Dotée d'une flotte qui la relie directement à l'Orient byzantin et arabe, Venise possède un arrière-pays particulièrement bien peuplé et bien desservi par la navigation sur le Pô et ses affluents. Sur ces

¹³⁹ ENGEL-SERRURE, t. I, p. 289.

bases, le commerce vénitien quel a-t-il été, fondamentalement, d'abord? Le commerce de luxe de produits orientaux? Certes non, car ce commerce n'était un phénomène de masse ni par la quantité — somme toute minime — des marchandises importées, ni par le nombre des acheteurs, rarissimes dans cette société rurale caractéristique du temps. La base du trafic vénitien, c'est avant tout le sel, comme il a été depuis longtemps démontré 140. De prix évidemment plus bas que les marchandises de luxe, cette denrée de première nécessité présente par contre la caractéristique d'être réclamée dans les moindres villages, consommée partout et sujette à un renouvellement constant à la fois rapide et indispensable, beaucoup plus, on l'avouera, que les ivoires et les brocarts. Si bien que, face à une population attachée à l'usage de l'or autant qu'édifiée sur la dépréciation du denier, le marchand vénitien présent partout en vient tout naturellement à faire connaître, en plus de sa marchandise, un étalon d'appréciation des plus stables, le mancus d'or. Pure hypothèse? Non pas. Il n'est que de suivre de très près l'expansion géographique et chronologique parfaitement concordante du mancus de compte en Italie pour s'apercevoir que Venise est bien à l'origine unique du phénomène.

D'un simple tableau 141 se dégagent les faits significatifs:

778 Frioul	837 Rome
786 Farfa	840 Pavie
793 Trévise	862 Gaète
799 Milan	Fin du IX ^e s. Toscane
800 Istrie	907 Amalfi
802 Sabine	956 Ravenne
811 Emilie	

Aussitôt que le denier se substitue en 774 au sou et au triens traditionnels, le mancus de compte fait son apparition (778). Au fur et à mesure que l'on avance dans le temps, il se répand par ondes concentriques de plus en plus amples, d'abord dans les régions toutes

¹⁴⁰ H. Kretschmayr, Geschichte von Venedig (Gotha, 1905), t. I, p. 74—76; L. Hartmann, Die wirtschaftlichen Anfänge Venedigs, dans Vierteljahrsschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte, t. 2 (1904), p. 434—442.

¹⁴¹ Dressé d'après les nombreuses données réunies par Monneret.

proches de Venise (Frioul, Trévise et Istrie), puis en Lombardie où il subsistera jusqu'à la fin du XI^e siècle ¹⁴², enfin dans l'Italie méridionale. Rome n'est atteinte que dans le second tiers du IX^e siècle. Comme il fallait s'y attendre, les ilôts de plus longue résistance sont les villes les plus profondément imprégnées de civilisation byzantine: Gaète et Amalfi, et en dernier lieu, naturellement, Ravenne. Là l'usage du mancus de compte a dû lutter âprement contre les sous réels et les sous de compte de Constantinople ¹⁴³.

Ces données sont si parlantes qu'il faut en conclure que l'usage du mancus de compte est la conséquence de plusieurs situations de fait — l'attachement des Italiens à la monnaie d'or même fictive, la décrépitude du denier et par suite la nécessité de maintenir la valeur de cens ou de paiements par une équivalence, la connaissance d'une monnaie stable, le mancus, répandue par les Vénitiens chez tous leurs clients —, faits reliés par l'omniprésent commerce du sel. En diffusant ce produit vital, Venise introduisait en même temps dans son arrière-pays naturel, puis partout en Italie, une partie de ses propres habitudes de compte — estimer en fonction d'une abstraction, comme le sera plus tard la livre tournois —, et cela parmi la population la mieux préparée par ses traditions et par la situation monétaire à la recevoir.

L'introduction du mancus étalon des paiements est ainsi en dernière analyse un phénomène d'abord local qui prend une expansion péninsulaire pour des causes régionales, phénomène absolument inconnu et d'ailleurs inapplicable en Gaule. Il n'est pas du tout la résultante de je ne sais quelle invasion d'espèces arabes dont aucun document, aucun indice ne souffle mot.

IV. La Gaule et la Germanie

La suprématie musulmane exercée sur l'état carolingien dans ses limites de 774 a été soutenue en se fondant sur deux catégories de

 $^{^{142}}$ F. von Schroetter, Wörterbuch der Münzkunde (Berlin, 1930), v° mancus.

¹⁴³ Sur la circulation des espèces byzantines en Italie du Sud, voir Monneret, p. 104—108.

preuves, l'une d'ordre directement monétaire — la monnaie ellemême, les textes relatifs à la monnaie, les trouvailles et les imitations de monnaies —, l'autre de signification commerciale — les importations orientales, les exportations franques et l'activité des marchands. Dans les deux cas, il importe de s'attacher aux détails, à de menus faits: c'est sur eux seuls que repose toute l'hypothèse de travail, donc la discussion.

1. Les variations de poids du denier carolingien

Qu'il y ait parallélisme au moins apparent entre la course pondérale du denier franc et les variations de la valeur des métaux précieux, c'est chose certaine. Ce qui est facilement contestable par contre, c'est l'existence d'une relation de cause à effet entre les deux phénomènes.

D'abord il faudrait que le double essor minier, avant d'être affirmé, soit établi sur des bases très larges et absolument indiscutables: le problème est pour le moins à reprendre.

Ensuite, les évolutions, une fois admises avec l'ampleur extrême qui leur est prêtée, ne pouvaient pas être simultanées à une époque de relations internationales aussi clairsemées que ralenties. N'en prenons pour gage que l'Europe du XVIe siècle, où les rapports entre pays proches et lointains s'étaient pourtant intensifiés au plus haut point, et comparons ce phénomène indiscutablement massif qu'a été l'énorme afflux des métaux précieux d'Amérique avec la lenteur extrême de ses répercussions sur une économie alors tout de même autrement développée que celle des Carolingiens.

Avec cet arrière-plan d'incertitude et, en tout cas, de processus économiques particulièrement lents, en tenant compte aussi de la durée incompressible des réactions dans les états musulmans euxmêmes, l'influence exercée par la toute relative abondance — si elle est bien réelle — de la production minière orientale des VIII^e et IX^e siècles sur une économie aussi lointaine qu'anémique devient dès l'abord impensable. De plus, on ne trouve, comme on le verra, dans l'aire de circulation du denier carolingien, sauf l'Italie, aucun mancus ni dans les textes ni dans les trouvailles. Introduire dans l'histoire monétaire du haut moyen âge des notions toutes modernes, des idées

d'économistes avertis, en attribuant aux bons carolingiens le désir d'aligner leur numéraire sur le prix du marché extérieur des métaux et le mérite d'y réussir immédiatement est un parfait anachronisme. Comment ces néophytes, on l'avouera, auraient-ils pu être renseignés?

Et, comme si ces objections n'étaient pas d'emblée dirimantes, il suffira de souligner qu'en fait le synchronisme établi entre les évolutions orientale et occidentale est faux de toute manière : dès avant l'ouverture des mines de Transoxiane, le denier avait été alourdi, dès avant l'exploitation de l'or nubien, il avait reperdu une partie de son nouveau poids. Dans les deux cas, le résultat supposé a donc précédé la cause. Mieux encore, la courbe proposée des fluctuations pondérales du denier ne paraît même pas répondre aux réalités. Pour qu'elle soit exacte, il aurait fallu d'abord que la technique du monnayage fût assez avancée pour permettre la fabrication comme de nos jours, de pièces d'un poids rigoureusement égal. Tel ne fut pas le cas avant le XVIe siècle 144. Et, comme de bons numismates l'ont remarqué, les espèces d'un même type présentaient toujours de sérieuses différences pondérales: les deniers les meilleurs, les moins rognés de Pépin le Bref pèsent de 1,24 à 1,74 gr. 145, ceux de Charlemagne de 1,79 à 2,04 gr. 146, ceux de Charles le Chauve de 1,7 à 2,03 gr. 147. Déterminer le poids primitif précis de chacune des émissions de dizaines d'ateliers paraît devoir rester utopique. Sur la base de données aussi variables, il est donc impossible d'adopter, sans arbitraire, un chiffre quelconque, et par conséquent de dresser une courbe d'évolution valable.

L'absence de relation entre l'essor minier de l'Orient et les variations du denier carolingien oblige à revenir à l'explication traditionnelle parfaitement conforme aux faits: les fluctuations du denier reflètent d'assez près la courbe de puissance de l'état carolingien. A la décadence mérovingienne correspond le denier très allégé, dont le faible poids tient non pas à une revalorisation inexpliquée de

¹⁴⁴ M. Bloch, Mutations monétaires dans l'ancienne France, dans Annales E. S. C., t. 8 (1953), p. 441.

¹⁴⁵ M. Prou, Catalogue des monnaies carolingiennes de la Bibliothèque Nationale. Paris, 1896, p. XLIV.

¹⁴⁶ PROU, p. XLV.

¹⁴⁷ PROU, p. XLIV.

l'argent ¹⁴⁸, mais à l'anarchie monétaire, peut-être aussi à la raréfaction des filons argentifères de la Gaule. Sitôt que l'autorité centrale est rétablie avec Pépin, le denier s'alourdit, son poids croît jusqu'à l'apogée de l'empire sous Louis le Pieux, puis, avec les rivalités de ses fils, décroît à nouveau. L'ordre monétaire était devenu une nécessité non pas parce qu'à cinq mille kilomètres de la Gaule, s'est manifesté d'abord un surplus d'argent puis un excès d'or ¹⁴⁹, ou parce qu'il y avait dans l'état carolingien afflux de monnaies musulmanes ¹⁵⁰ — afflux absolument controuvé, comme nous allons voir —, mais parce qu'il y avait eu trop longtemps désordre et qu'un état restauré ne pouvait le laisser persister. Les phénomènes d'Occident et d'Orient pour autant qu'ils soient traduisibles en chiffres et en courbes, ce qui est irréalisable pour l'instant, sont entièrement distincts, donc dépourvus de relations entre eux.

2. La circulation supposée des espèces musulmanes

L'afflux des monnaies musulmanes en Gaule ¹⁵¹ durant deux siècles entiers serait d'abord attesté par quatre textes qui se trouvent être de date — 798, 852—853, 870, 873 —, de provenance géographique — Languedoc, Belgique, Rhénanie — et d'origine complètement différentes.

En 798, Théodulphe, missus en Septimanie, raconte que certains plaideurs corrompaient les juges à l'aide de monnaies arabes ¹⁵². Conclusion: le numéraire musulman circule en Gaule ¹⁵³ et «toute pièce d'or évoque l'idée de lettres arabes, les pièces d'argent celle de lettres latines » ¹⁵⁴. Est-ce admissible? Dans ce pays, arabe encore

¹⁴⁸ Aucune découverte de mine d'or orientale n'est invoquée dans ce cas. Et pour cause: le phénomène est interne.

¹⁴⁹ Thèse de S. Bolin.

¹⁵⁰ Thèse de R. Doehard, Les réformes, p. 16.

¹⁵¹ Affirmé par Monneret, p. 78—79; Вloch, Le problème, p. 14; Lombard, L'or, p. 157, et La route de la Meuse, p. 10 et 26; R. Doehard, Les réformes, p. 17—18. Point remarquable à souligner, S. Bolin reconnaît l'absence d'espèces arabes en Gaule: Muhammed, p. 188, et Muhammed, p. 10.

¹⁵² Mon. Germ. hist. Poetae latini aevi carolini, éd. E. Dümmler, t. I, p. 498, vers 173—174.

Prou, p. XXXI—XXXII; Monneret, p. 79.

¹⁵⁴ ВLOCH, Le problème de l'or, p. 14.

peu de décades auparavant, la mention d'espèces musulmanes qui continuent à circuler pour leur valeur intrinsèque n'a rien d'étonnant. A replacer leur citation dans le contexte du poème de Théodulphe, on voit qu'elles ne sont qu'un des nombreux moyens de corruption cités parmi bien d'autres: à côté de chaussures, de chevaux, de pierres précieuses 155, de vases 156, de cuirs de Cordoue 157, de tissus 158 et de monnaies romaines d'argent 159. Ira-t-on déduire de ce dernier présent que le numéraire de Rome circulait dans l'état franc? Les pièces arabes jouent ici, comme les autres faveurs, le rôle de simples objets de prix. Elles sont données non pas au titre d'instrument de payement, mais comme valeur métallique intrinsèque, exactement comme ces dirhems d'argent montés en bijoux découverts en Frise 160. C'est un cadeau qui peut flatter tout en évitant de débourser des sous d'or qu'à la même date frappe et diffuse l'atelier septimanien d'Uzès 161.

La châsse contenant la dépouille de saint Waast d'Arras était dorée auro arabico en 852—853¹⁶². Rien de plus naturel dans cette Gaule, aux filons aurifères anémiques¹⁶³, que de s'approvisionner auprès du producteur, mais par combien d'intermédiaires? Et n'a-t-on pas refondu de l'or oriental entré depuis longtemps, depuis plusieurs siècles en Gaule? Donc cas aussi réel qu'exceptionnel.

Le trésor de l'abbaye de Saint-Trond ne contenait en 870 que mancosos V pensantes denarios VI^{164} . Mais cette équivalence est en soi impossible: cinq mancus pèsent cinq fois 4,25 gr. soit 21,25 gr. et

¹⁵⁵ Poetae, vers 171.

¹⁵⁶ Poetae, vers 221.

¹⁵⁷ Poetae, vers 245.

¹⁵⁸ Poetae, vers 211—212.

¹⁵⁹ Poetae, vers 175.

¹⁶⁰ BOELES, p. 22.

¹⁶¹ Blanchet-Dieudonné, *Manuel*, t. I, 1912, p. 364—365. En réalité le monnayage de l'or se fit en Gaule dans plusieurs ateliers, avec plus de types qu'on ne l'a cru.

¹⁶² Sermo de relatione corporis beati Vedasti, éd. Holder-Egger, Mon. Germ. hist. Scriptores, t. XV, 1, p. 402. Indiqué par Lombard, L'or, p. 157, et La route de la Meuse, p. 26.

¹⁶³ Вloch, Le problème, p. 7—8.

¹⁶⁴ Gesta abbatum Trudonensium, I, 3, éd. R. Koepke, Mon. Germ. hist. Scriptores, t. X, p. 231. Passage utilisé par Bloch, Le problème, p. 14.

six deniers pèsent six fois 1,5 gr. soit 9 gr. On a donc admis une erreur de transcription du texte et corrigé denarios VI en XI ce qui ne donne encore que 16,5 gr. Solution de toute façon peu satisfaisante, car admettre cette interprétation et cette correction afin de pouvoir en déduire non seulement la présence, mais la circulation du mancus en Lorraine vers 870 ne peut reposer que sur une double erreur.

Erreur de traduction: mancus n'a pas ici le sens de monnaie d'or arabe, mais bien de bracelet ¹⁶⁵. Il suffit que cette signification soit possible pour interdire toute conclusion sur la circulation monétaire. Qu'elle soit certaine, c'est ce que montre l'histoire des pratiques financières des monastères carolingiens et le contexte lui-même.

Les fortunes abbatiales en métaux précieux étaient toujours divisées en deux parts bien distinctes ¹⁶⁶. D'un côté, la caisse, seule à contenir les pièces de monnaie, alimentée par les revenus monastiques et fournissant les espèces courantes en métaux précieux au poids, argent brisé, lingots, bijoux et autres objets de valeur destinés à la fonte ¹⁶⁷. Or, que dit l'inventaire du trésor de Saint-Trond? Comme les trésors de Saint-Wandrille, de Chartres, d'Aix et de tant d'autres abbayes dont les inventaires sont parvenus jusqu'à nous ¹⁶⁸ et qui contiennent toujours des bijoux féminins ¹⁶⁹, il indique la présence de vingt-et-une boucles d'oreille ornées de perles, et de quelques autres valant treize deniers, de cinq bracelets pesant six deniers, soit environ 1,8 gr. chacun. Rien de plus clair que ce texte une fois respecté dans sa transmission et sa signification.

Un géographe arabe signale qu'à Mayence on trouve des dirhems émis en 913 et en 914 par l'atelier de Samarcande ¹⁷⁰. On a fait grand

¹⁶⁵ Du Cange, Glossarium, v° mancusus; E. Lesne, Histoire de la propriété ecclésiastique en France, III: L'inventaire de la propriété. Eglises et trésors des églises du commencement du VIII° à la fin du XI° siècle. Lille, 1936, 8°, p. 175.

¹⁶⁶ Lesne, p. 167—172.

¹⁶⁷ Sur le rôle des trésors monastiques, voir E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, t. II (1940), p. 152.

¹⁶⁸ Lesne, p. 173—179.

¹⁶⁹ Lesne, p. 173—177.

¹⁷⁰ G. Jacob, Arabische Berichte von Gesandten an germanische Fürstenhöfe aus dem 9. und 10. Jh. Leipzig, 1927, p. 31. Fait souligné par Monneret, p. 79.

cas de ce texte, qui mentionne des faits postérieurs à 962, probablement de 973 ¹⁷¹. Mais la présence de quelques monnaies bien loin de leur aire de circulation normale cinquante ans après leur émission est un simple hasard, au même titre que le franc belge ou la lire que chacun de nous, une fois dans sa vie, a découvert dans une poignée de monnaies françaises. Elle a provoqué, comme il est naturel, un effet de curiosité bien supérieur à sa valeur historique réelle.

Ainsi, au lieu d'équivalents aux textes relativement nombreux de l'Italie et de l'Angleterre, on ne découvre en Gaule que des anecdotes sans consistance, impossibles à rattacher entre elles par un lien économique cohérent axé sur la thèse musulmane, et au surplus d'une densité dans le temps comme dans l'espace tout à fait insuffisante.

Les trouvailles monétaires forment une seconde catégorie de témoignages qui prouveraient l'intensité de la circulation des monnaies arabes en Occident. Ce n'est pas le lieu ici d'ouvrir une discussion de méthode sur l'art délicat de les utiliser, sur les problèmes de nombre, de répartition, de quantité de monnaies par trésor, de thésaurisation qu'elles posent ¹⁷². Bornons-nous à peser leur valeur en les passant rapidement en revue, huit au total, bien qu'aucune certes ne rende un son différent de celui des textes.

Eliminons d'abord d'un mot les données invoquées que le moindre contrôle montre absolument dépourvues de rapport avec le sujet: le trésor du Bréau-Saint-Denis ne comprenait que des monnaies romaines ¹⁷³, celui du mystérieux monastère Del Camp se composait exclusivement de pièces arabes du XIII^e siècle ¹⁷⁴. Plus sérieuses à première vue paraissent être les six seules trouvailles qui recélaient réellement quelques pièces d'origine musulmane.

Deux tombes non datées, situées à Contres près de Blois et à

¹⁷¹ Јасов, р. 3—4.

¹⁷² Voir pour l'instant H. Gebhart, Numismatik und Geldgeschichte, p. 21—40.

¹⁷⁸ J. SOYER, Un procès à l'occasion d'une découverte de monnaies sarrazines..., dans Bull. de la Soc. archéol. et hist. de l'Orléanais, t. 18 (1917), p. 93—98. Trésor mentionné par Monneret, p. 78, n. 3.

¹⁷⁴ Revue numismatique, 1853, p. 240—243, utilisé par Monneret, p. 78, n. 3, et par Bloch, Le problème, p. 14, n. 1.

Grasse (Aude) ¹⁷⁵, contenaient chacune un unique dirhem andalou émis l'un en 777, l'autre en 806—807. Mais ces monnaies d'argent et d'Espagne peuvent-elles constituer des indices de grand commerce fondé sur l'or et venu d'Orient? Ce sont seulement des preuves de l'utilisation, fort classique, de pièces de monnaie comme élément d'un rite funéraire, comme prix de passage dans l'au-delà. Cette pratique avait ici l'avantage supplémentaire de concilier les nécessités religieuses avec la possibilité d'employer sans trop de scrupule une monnaie, qui, comme nous le verrons, n'avait pas cours dans l'état franc. Ces deux espèces sont donc sans portée économique, du moins ici-bas.

Le terrain n'apparaît pas plus solide avec des groupes de monnaies. Le trésor d'Ilanz (Rhétie) était composé de bijoux (deux boucles d'oreille, sept bagues, deux petits lingots d'or), de 124 monnaies occidentales toutes antérieures à 781 (71 monnaies d'or et 53 monnaies d'argent) et de deux dinars des califes Al-Mahdi et Harounal-Raschid datés de 782 et 809—810176. Sa signification se déduit clairement de sa composition: face à 124 pièces chrétiennes, deux monnaies arabes, soit à peine un peu plus d'un pour cent, l'une enfouie trente ans après l'autre, donc provenant, au mieux, de deux courants de circulation différents et plus probablement monnaies égarées et conservées en raison de leur valeur intrinsèque. En fait, la présence des métaux non monnayés montre, comme dans tant de trouvailles du haut moyen âge, qu'il s'agit ici du résultat d'une thésaurisation par lente accumulation de tous métaux précieux, or et argent en monnaies de provenances diverses, or en bijoux et en lingots. Dans le bagage d'instruments de payement hétéroclites que transportaient les marchands, quoi de plus naturel qu'une exceptionnelle pièce musulmane parmi une centaine d'autres? Le dinar unique et non daté exhumé avec quelques pièces byzantines de 832—839 à Venise¹⁷⁷ est également dépourvu de valeur générale. Un vase enfoui vers 877 à Muysen-les-Malines renfermait deux

¹⁷⁵ Signalées par A. DE LONGPÉRIER, dans Revue numism., t. 8 (1863), p. 214—216, et par Monneret, p. 78, n. 3.

¹⁷⁶ Voir plus haut, note 110.

¹⁷⁷ Bulletin of the international committee of historical sciences, n° 37 (1937), p. 495.

fibules, un grain de collier et 73 monnaies carolingiennes réparties entre le second monnayage de Charlemagne (9 pièces) et celui de Louis II d'Italie (50 pièces) et un dinar indéterminé ¹⁷⁸. Nouvel exemple de trésor accumulant pêle-mêle, pour leur valeur intrinsèque, bijoux, monnaies indigènes frappées à des dates éloignées de près d'un siècle, et une unique pièce étrangère. Accident normal et non pas symptôme. Enfin les deux dinars compris dans le petit trésor d'Odoorn (Pays-Bas), enfouis vers 895 avec des pièces d'argent, montrent par leur date (849—861) qu'il s'agit ici encore d'une thésaurisation de pièces apportées par hasard ¹⁷⁹.

En somme, à y regarder de près, l'idée d'une suprématie de l'or arabe dans l'empire carolingien entre 750 et 950 repose sur huit trouvailles, pas une de plus. Cinq sont ici dépourvues de toute portée, car deux ne contiennent aucune monnaie du haut moyen âge, et trois ne recèlent aucune monnaie d'or mais des dirhems d'argent. Dans les trois dernières, les dinars sont isolés, ce qui prouve leur présence fortuite, indépendante d'hypothétiques courants monétaires directs à longue distance.

De toute manière — et voilà qui abrège la discussion —, même s'il existait six trouvailles de nombreux dinars, elles ne pourraient être prises en considération que si elles étaient les seules à avoir été découvertes dans tout l'empire. Nul ne croira — on peut l'espérer — que tel est bien le cas: plus de cent cinquante trésors de monnaies enfouis dans les limites de l'empire carolingien déjà été dénombrés, et, vérification ont aucun ne contient de monnaies musulmanes, ni d'or ni d'argent. Dans ces conditions, il n'est pas difficile de déterminer celui qui, dans ces deux groupes de trouvailles — l'un de six, l'autre de cent cinquante —, doit être considéré comme anecdotique, celui qui doit être pris comme caractéristique. Il faut se rendre à l'évidence: les monnaies musulmanes ne circulaient pas en Gaule.

¹⁷⁸ A. DE LOË, Découverte d'un trésor à Muysen, dans Bull. des Musées royaux des arts décoratifs et industr., 2° sér., t. 2 (1909), p. 74—76, fig. 1—3, trouvaille mentionnée par Monneret, p. 78, n. 2, et par Bloch, Le problème, p. 14.

¹⁷⁹ Boeles, p. 71-74

Pas plus que textes et trouvailles, les «imitations» de monnaies orientales par les chrétiens ne sont à leur tour démonstratives.

Au premier rang naturellement brille *le* fameux mancus d'or du roi de Mercie Offa (757—769)¹⁸⁰. Cette pièce présente à l'avers le nom du calife abbasside El-Mançour, au revers la légende «Offa rex».

Association bien étrange, qui pose un double problème d'authenticité et de destination. Soyons larges. Continuons à admettre, faute de preuves contraires, que cette pièce unique dans la numismatique mondiale ne soit pas un faux pur et simple fabriqué au siècle dernier pour concrétiser les données d'un texte relatant en 796 les payements en mancus dus, au titre de «denier de Saint-Pierre», par le royaume de Mercie au pape. Persistons à accepter que, d'une pièce exceptionnelle, il soit possible de tirer des conclusions de portée économique internationale. Admettons enfin que le petit royaume de Mercie, qui ne recélait aucune mine d'or, ait réussi à s'approvisionner régulièrement en métal suffisant à des émissions en quantités significatives. Reste quand même à déterminer à qui cette pièce a été destinée, à qui elle a servi et pourquoi elle a été fabriquée.

Tout porte à penser qu'en échange de ses produits, l'état d'El-Mançour n'était pas le moins du monde obligé d'accepter en payement une monnaie étrangère et, qui plus est, imitation ou contre-façon, comme l'indiquent les lettres et le nom du roi également infidèles, sans parler de l'approximation de l'inscription. De plus, rien ne démontre que, si les relations économiques entre la Mercie et le monde arabe ont dépassé une fréquence purement épisodique, les échanges aient dû s'opérer largement par l'intermédiaire de monnaie, plutôt que beaucoup plus vraisemblablement à l'aide du troc. Le mancus d'Offa était d'avance condamné par son caractère mixte et, trait unique en numismatique, par la signature du contrefacteur.

L'hypothèse arabe condamnée, il y a l'hypothèse romaine: notre pièce serait un échantillon du denier de Saint-Pierre. Dans ce cas,

¹⁸⁰ De l'immense bibliographie suscitée par cette pièce unique, on ne retiendra que O. Jensen (art. cité, n. 97), aux p. 171—183, et J. Allan (art. cité n. 105). Elle a été utilisée par Monneret, p. 95, par Lombard, L'or, p. 157, et Mahomet, p. 191, par E. Sabbe, Les relations économiques entre l'Angleterre et le continent, p. 182, pour lequel elle prouverait l'importance du trafic anglo-espagnol.

la raison d'un monnayage particulier reste obscure, alors qu'il était fort simple de payer en bijoux, en lingots, ou mieux encore, en monnaie d'argent, ce qui, nous l'avons vu¹⁸¹, fut bien la règle. Le mancus cité dans ces circonstances n'est rien d'autre qu'une monnaie de compte ¹⁸².

Au total, le mancus d'Offa, s'il n'est pas un simple faux indûment célèbre, constitue un de ces essais monétaires dont Offa était coutumier et qui resta, comme les autres, sans lendemain, ni portée.

D'autres imitations seraient celles que l'Occident — où? on ne sait pas — aurait émises après la cessation de la frappe de l'or en contrefaisant les types musulmans. Certes, l'hypothèse n'a rien d'absolument invraisemblable en soi: des mancus et des millares ont été fabriqués à Maguelonne au XIe siècle et à Majorque au XIIIe 183. Mais auparavant? Certes. Preuves? Trois dinars, pas un de plus, tous émis sous le califat d'El-Mançour (754-775), pièces dont le caractère d'imitation occidentale du VIIIe siècle serait démontré par les descriptions qu'en font les auteurs des catalogues des musées où ils sont conservés 184. Ces descriptions disent, pour la première, émise en 758, donc bien avant la cessation de la frappe de l'or en Gaule et en Lombardie, «many inaccuracies in its inscriptions», pour la seconde, datée de 773, «fabrique barbare», pour la troisième, datée de 774, «die Legenden sind barbarisiert» 185. Telles sont donc les trois pièces, uniques parmi des dizaines de milliers d'autres pièces musulmanes, toutes de la même date — troisième quart du VIIIe siècle — et du même calife que la pièce d'Offa, toutes simples

¹⁸¹ Voir plus haut p. 50.

¹⁸² Même opinion chez J. Allan, p. 88.

¹⁸³ Bloch, Le problème, p. 20—21. Notons ici une curieuse contradiction: les imitations occidentales d'espèces islamiques auraient pour origine la suprématie économique musulmane. Par quel artifice peut-on concilier cette idée avec le fait que c'est précisément à l'époque où l'Europe a renversé la vapeur, où de passive et importatrice, elle est devenue active et exportatrice, au moment où la restauration de son influence économique lui permet de reprendre la frappe de l'or, qu'elle se met à imiter, cette fois réellement, la monnaie arabe? On ne peut se défendre de songer à un paradoxe.

¹⁸⁴ LOMBARD, Mahomet, p. 191.

¹⁸⁵ Références exactes données par Monneret, p. 96, n. 1, et par Lombard, Mahomet, p. 191, n. 1.

malfaçons, négligences, contrefaçons ou immobilisations arabes qui démontreraient qu'il y a imitation, et imitation occidentale, du monnayage arabe, alors que nous ignorons absolument où elles ont été découvertes, et que l'analyse des trésors carolingiens porte à penser invinciblement qu'elles ne furent pas exhumées dans l'empire. Entre ces trois misérables pièces et les conclusions qui en sont tirées, il y a une stupéfiante disproportion. Si elle est normale, on peut rester rêveur devant le succès le plus foudroyant qu'ait jamais enregistré la méthode historique.

Ainsi une conclusion est bien certaine: aucun texte, aucune trouvaille, aucune «imitation» n'indique la moindre trace de circulation d'espèces orientales d'or ou d'argent en Gaule au VIII^e et au IX^e siècle, même pas dans ce foyer économique carolingien par excellence qu'à été la Frise ¹⁸⁶. Carence d'autant plus caractéristique qu'à l'opposé de tous les autres états carolingiens, la Gaule est le seul pays occidental qui soit contigu à un état musulman, l'Espagne. Plutôt qu'un pur hasard, on verra dans toutes ces certitudes un test décisif.

3. Les indices commerciaux: marchandises et marchands

Face à ces données monétaires sans portée, la documentation proprement commerciale peut tout d'abord faire impression. Pour que la circulation des marchandises étrangères en Gaule et des marchandises franques en Orient ainsi que l'activité des marchands soient vraiment caractéristiques d'une domination économique des Musulmans, il faut qu'elles constituent non pas des exceptions, mais des phénomènes de masse. Il faut examiner si tel est bien le cas.

En dépit des lacunes de la documentation, la nature et l'ampleur des importations dans l'empire carolingien sont sensiblement connues. Contre les affirmations de Pirenne, une poignée de textes montre, à bon droit, qu'un peu de papyrus continue à être employé jusqu'à la fin du X^e siècle ¹⁸⁷, qu'un peu de poivre est encore con-

¹⁸⁶ Trait justement noté par P. Boeles, Les trouvailles de monnaies carolingiennes dans les Pays-Bas, p. 22.

¹⁸⁷ E. Sabbe, Papyrus et parchemin au haut moyen âge, dans Mélanges Van der Essen, Paris-Bruxelles, 1947, t. I, p. 95—103.

sommé en Occident après le milieu du VIII^e siècle ¹⁸⁸. Données intéressantes, en partie nouvelles, certes, mais qui, en fait, ne modifient en rien le tableau d'ensemble.

L'interprétation qui en a été donnée suscite en effet toute une série de graves objections. La survivance du papyrus, pratiquement bornée à la chancellerie pontificale, est une curiosité rarissime, vite submergée par ce progrès technique que constitue l'usage généralisé du parchemin indigène et de prix abordable. Lorsque la statistique des grains de poivre consommés annuellement par abbés et moines de Corbie sera enfin établie, la recherche aura-t-elle vraiment beaucoup progressé ¹⁸⁹? Si cette épice est mentionnée en Occident après 750, c'est plus rarement encore qu'à l'époque mérovingienne, diminution d'autant plus inquiétante qu'elle s'oppose à une multiplication des sources historiques depuis cette date. Marchandise fort chère, servant souvent de monnaie ¹⁹⁰, donc non consommée, le poivre n'a sans doute pas hanté les palais carolingiens autant que l'imagination des érudits.

Autres arguments mis en relief: l'importation d'un éléphant en 801, de quelques dromadaires vers 850, d'un chameau en 986¹⁹¹. Comment qualifier pareil «grand commerce», qui se manifeste à l'unité trois fois en deux siècles?

En fait de marchandises orientales introduites «partout» en quantités «massives», il finit par ne rester apparemment que les fameux tissus orientaux. Un diligent catalogue en a été dressé, exhaustif à souhait 192. Convaincant? En aucune manière. Les raisons abondent.

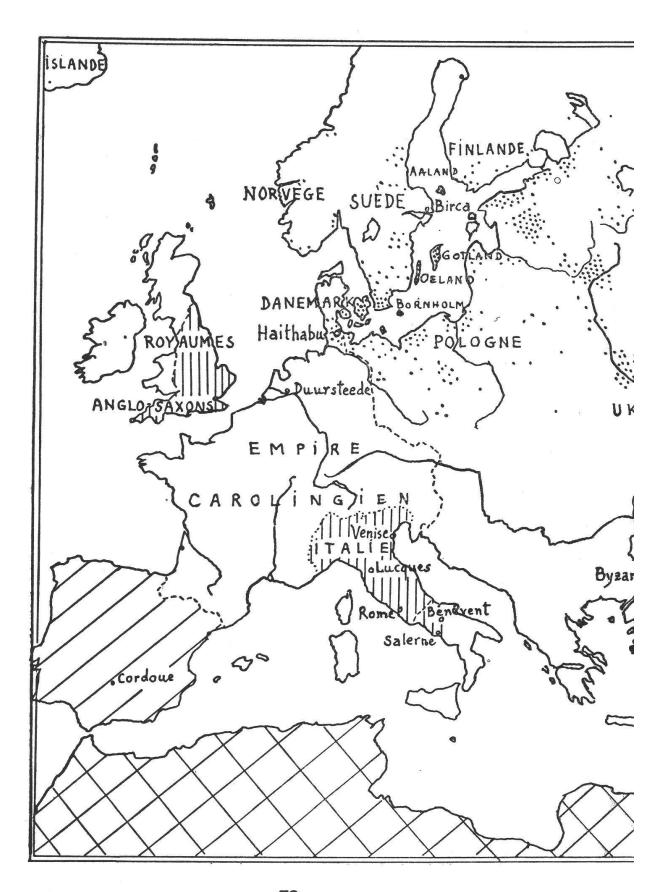
¹⁸⁸ E. Sabbe, L'importation des tissus orientaux en Europe occidentale au haut moyen âge, dans Rev. belge de philol. et d'hist., t. 14 (1935), p. 811—848, 1261—1288 (p. 841), et J. Lestocquoy, Epices, médecine et abbayes, dans Etudes mérovingiennes. Actes des journées de Poitiers, 1—3 mai 1952. Paris, 1953, p. 179—186.

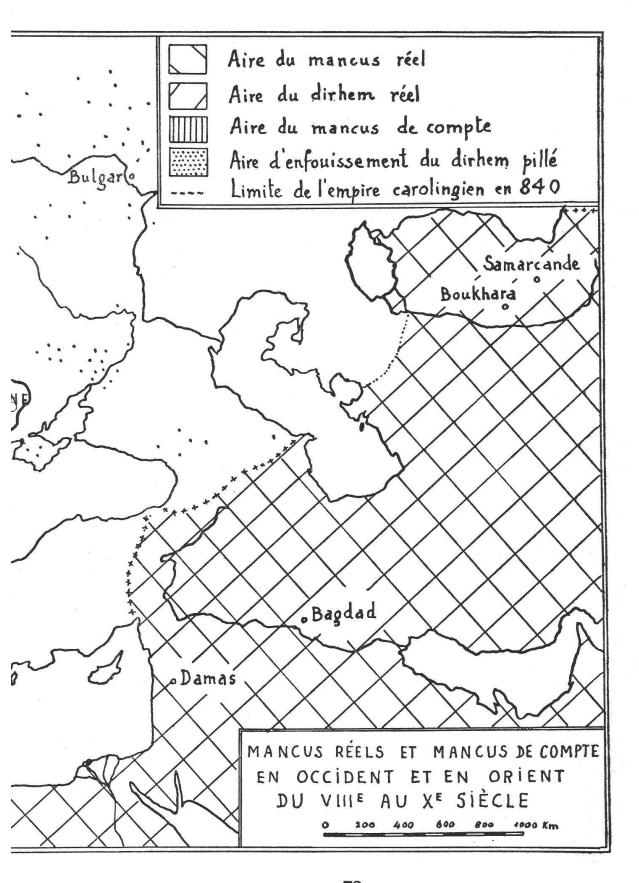
¹⁸⁹ Question formulée de manière analogue par C. CIPOLLA, L'économie politique au secours de l'histoire, dans Annales E. S. C., t. 4 (1949), p. 5—9.

¹⁹⁰ M. Bloch, Economie nature ou économie argent? Un pseudo-dilemme, dans Annales d'hist. soc., t. 1 (1938), p. 7—16 (р. 8—9).

¹⁹¹ LOMBARD, La route de la Meuse, p. 27.

Dressé par E. Sabbe, *Les tissus*; des additions utiles ont été données par E. Lesne, t. III, p. 244—250. Pour un esprit aussi averti qu'E. Stein, il suffit à ruiner la thèse de Pirenne. Voir aussi les objections, en partie reprises ici, de P. Lambrechts, p. 530—531.





En premier lieu, parce que l'étalage voyant des étoffes étrangères, donc rares, attire tout autrement que les vulgaires tissus indigènes, la curiosité de tous, même des historiens, surtout du crédule moine de Saint-Gall. Et pourtant, malgré cet attrait de l'exceptionnel, malgré l'accroissement considérable du nombre des textes annalistiques, diplomatiques et littéraires à l'époque carolingienne 193, les mentions d'étoffes orientales sont à peine plus abondantes qu'à l'époque mérovingienne 194.

Liste peu impressionnante en second lieu, parce que quelques dizaines de textes relatifs à tout un vaste empire, échelonnés sur plus de deux siècles 195, ne sont manifestement pas répartis suivant une densité suffisante, et de beaucoup, pour que l'on puisse, en bonne méthode, la qualifier de caractéristique. Ils le sont d'autant moins que les tissus sont des objets de luxe, même de grand luxe 196. N'est-il pas clair que l'énorme différence de prix entre étoffes autochtones et étoffes importées 197 devait nécessairement limiter l'usage de ces dernières à une clientèle extrêmement restreinte 198? Evidence théorique au surplus fort bien confirmée par les textes: leurs possesseurs sont exclusivement les souverains et leur entourage immédiat, les hauts dignitaires laïcs et ecclésiastiques. Si encore, dans cette classe déjà si réduite en nombre, ces tissus étaient l'objet d'un remplacement rapide! Mais ce ne sont pas des biens de consommation comme le poivre qui doit être racheté immédiatement. Même dans les rares milieux disposant de richesses suffisantes, ces tissus étaient portés presqu'exclusivement durant les cérémonies, les dimanches et jours de fête, puis passaient aux héritiers du sang ou de la fonction, de génération en génération, avec une usure si manifestement faible qu'on les découvre encore aujourd'hui sans étonnement en bon état

Point indiqué par E. Sabbe lui-même, Les tissus, p. 1286, et souligné par P. Lambrechts, p. 529.

¹⁹⁴ Contrairement à ce que croit S. Bolin.

¹⁹⁵ Très nombreux sont les tissus du X^e siècle: Lesne, t. III, p. 245 et n. 2, 3 et 4.

¹⁹⁶ Stein, *Introduction*, p. 120: le commerce d'exportation byzantin est un commerce de luxe.

¹⁹⁷ E. Sabbe, *Les tissus*, p. 1282—1285, le rappelle avec vigueur.

¹⁹⁸ Point noté par Sabbe, Les tissus, p. 1284.

relatif dans nos musées et dans nos églises, plus de dix siècles après qu'ils aient pénétré en Europe.

L'analyse du concept même de tissus «orientaux», en troisième lieu, empêche d'en surestimer la portée. Oriental ne signifie pas obligatoirement musulman. Ce terme, très commode, mais fort vague, cache en réalité la double origine des tissus qu'il désigne, islamique et byzantine, et leur importance respective. C'est la majorité qui provient de Constantinople — voyez les achats répétés de Liutprand¹⁹⁹, les dons faits par les empereurs d'Orient²⁰⁰, et surtout les tissus encore actuellement abrités dans les collections et les églises 201. Et c'est la minorité seule qui vient des régions musulmanes, soit d'Espagne, soit du Proche-Orient. Encore faut-il ici noter deux nouvelles limitations: d'abord les tissus portent des noms d'origine qui peuvent s'appliquer autant à la seule provenance de la matière première ou de la teinture qu'au lieu de fabrication; ensuite ils ne parviennent pas nécessairement en Occident par la voie directe, mais par la voie détournée de Byzance, comme ces étoffes de Tyr données à Louis le Pieux par l'empereur Michel. Retenons donc que, dans certains cas, le trafic — s'il existe réellement à une échelle qui ne soit pas tout à fait secondaire —, le trafic est médiat entre la Gaule et la Syrie, si bien que l'intermédiaire élimine chez le destinataire l'influence économique du pays d'origine. Même constatation d'ailleurs pour les ivoires: ils n'entrent en Europe que par l'intermédiaire de Constantinople 202.

Ce qui en dernier lieu, et surtout, achève d'en limiter singulièrement la signification, c'est que leur présence en Gaule ne résulte même pas, dans la plupart des cas, de causes proprement économiques, de véritables opérations commerciales effectuées à l'époque carolingienne. Vus de très près, les textes font apparaître deux faits essentiels: d'abord les tissus cités sont souvent en Europe depuis la période mérovingienne, et remployés ensuite ²⁰³; importés avant le

¹⁹⁹ En 968. Sabbe, *Les tissus*, p. 837 et n. 5.

²⁰⁰ Sabbe, Les tissus, p. 837 et n. 2 et 6.

²⁰¹ Exemples en foule dans Sabbe, *Les tissus*, p. 836 et 839—840, et dans Lesne, t. III, p. 245, n. 2 et 4, p. 246, n. 1—7.

²⁰² Vu par Lombard, La route de la Meuse, p. 26.

Remarque judicieuse de L. Levillain, dans $Le\ moyen\ \hat{a}ge$, t. 7 (1936), p. 307.

milieu du VIIIe siècle, ils ne peuvent concerner l'économie en cause; mieux vaut donc les mettre hors discussion. Ensuite et bien plus, nos textes soulignent avec netteté que ces tissus pénètrent dans l'empire beaucoup moins par achat ou même par troc que beaucoup plus souvent par dons. Dons faits aux églises et aux monastères par les grands — évêques 204, nobles 205 et presque toujours souverains 206 -, surtout dons faits aux souverains francs par les ambassadeurs byzantins²⁰⁷ et arabes²⁰⁸. En sorte que la diffusion des étoffes importées s'opère pour la plus large part grâce à toute une série de relais: au départ les cours distributrices de Cordoue, de Bagdad et de Byzance; en cours de route, tantôt les cours carolingiennes, où au témoignage précis d'Hincmar²⁰⁹ les chambriers occupent spécialement l'importante charge de recueillir les dons des vassaux et des ambassades, tantôt les grands; à l'arrivée enfin, les églises et les abbayes réceptrices, où en partie elles se trouvent encore maintenant. L'origine des animaux exotiques déjà cités est identique: il s'agit exclusivement de dons.

A la présence de tissus orientaux dans l'empire franc, il convient en définitive de n'accorder qu'une portée très restreinte. Leur petit nombre, leur destination sociale très limitée, leur prix prohibitif, leur origine le plus souvent byzantine, leur mode d'acquisition par troc et surtout par dons empêchent d'y voir autre chose qu'un phénomène de troisième plan qui, ne pouvant influencer sérieusement la vie économique carolingienne, n'en peut donc constituer l'un des traits caractéristiques. Il reste en marge de l'économie générale.

Restent à considérer les exportations franques vers l'Orient. Les esclaves d'abord: par trois fois, des textes de 861—879, 949 et 953

²⁰⁴ Sabbe, Les tissus, p. 816, 822, 829.

²⁰⁵ Sabbe, p. 828 et 829.

²⁰⁶ Sabbe, p. 815, 820, 821, 826, 828.

²⁰⁷ Sabbe, p. 837 et n. 6.

²⁰⁸ Sabbe, p. 837, n. 1. Ce sont eux qui, avec quelques papes et souverains, risquent encore les derniers voyages par mer vers les ports provençaux, comme le souligne P. Lambrechts, p. 533, à propos des données réunies par F.-L. Ganshof. Nous avons affaire continuellement aux mêmes personnages, à la même classe sociale.

²⁰⁹ De ordine Palatii, ch. XXIII, éd. M. Prou, p. 56—58.

parlent d'un trafic de prisonniers slaves d'Europe centrale vers l'Espagne dirigé par des marchands juifs ou verdunois ²¹⁰. Mais que savons-nous de concret sur ces expéditions? Bien peu de choses: ni leur fréquence — même si elle devait passer pour annuelle, ce qui serait tout de même étrangement solliciter les textes, elle resterait encore épisodique —, ni le nombre des esclaves vendus chaque fois — une poignée plutôt que des bataillons —, ni les modes de paiement. Le silence complet des cent-cinquante trouvailles carolingiennes connues semble prouver qu'il y a eu non pas achat, mais troc ²¹¹, peut-être — s'il faut une hypothèse — contre des produits espagnols comme les cuirs de Cordoue. Même s'ils enrichissent quelques trafiquants de Verdun, les échanges restent très limités; ni l'or, ni l'argent n'en forment des éléments.

Ensuite l'étain: mais il ne peut venir que d'Angleterre et n'a aucune raison de quitter le bateau qui le transporte en Méditerranée; d'ailleurs quel était le rendement d'une mine d'étain au IX^e et au X^e siècle, époque de techniques plus que rudimentaires?

Puis les armes. Comme toujours se pose, ici aussi, un problème de quantité: nombre des ateliers carolingiens, qualité des produits et surtout rapport en fonction et des techniques primitives et de la paix intérieure. Faut-il vraiment penser que la valeur militaire et les faits d'armes des musulmans de tous les états orientaux aient été largement conditionnés par le rendement des armureries franques? Doit-on admettre qu'ils aient été inévitablement compromis lorsque les envahisseurs normands, familiers des riches régions moso-rhénanes, productrices d'armes, eurent endommagé les fabriques et, de la sorte, tari les exportations? N'oublions pas que la production de la Francie alimentait non seulement le marché intérieur et la contrebande sur les frontières, mais aussi les régions scandinaves 212. Dans ces conditions, mises à part — peut-être — quelques épées de luxe, pouvait-il rester grand'chose pour l'Orient? En réalité, tout porte à croire que Damas possédait, notamment en Extrême-Orient, bien d'autres et abondantes sources d'approvisionnement en armes

²¹⁰ E. Sabbe, Quelques types de marchands des IX^e et X^e siècle, dans Revue belge de philol. et d'hist., t. 13 (1934), p. 176—187.

²¹¹ Cette idée est admise même par Sabbe, Types de marchands, p. 184.

²¹² Arbman p. 215—235.

que la Gaule et rien absolument ne suggère que celle-ci ait été la principale.

En dernier lieu, il y a le bois de constructions navales: on ne connaît aucun texte signalant des exportations fréquentes et volumineuses de bois franc vers les états musulmans. De toute manière, il ne saurait être question que des pays qui bordaient la Méditerranée orientale auxquels suffisaient les forêts alors abondantes du Liban et de l'Anti-Liban; l'état samanide n'avait aucune façade maritime, donc pas de flotte méditerranéenne. On ne voit pas enfin comment une importante navigation de caractère économique franco-orientale se concilierait avec les rarissimes voyages vers l'est de quelques grands, papes ou ambassadeurs.

En somme, renseignements plus qu'exceptionnels, technique dans l'enfance, distances énormes — un huitième du tour de la terre à l'équateur —, possibilités d'approvisionnements abondants à proximité des états islamiques, toutes ces observations convergent vers le même résultat: les exportations franques vers l'Orient ne comptent pas. Faute de textes, ce ne sont en fait que des éventualités théoriques que dément le niveau de la civilisation des VIIIe et IXe siècles; elles ne peuvent vraiment pas être regardées comme l'un des rouages de l'évolution européenne.

La médiocrité des importations et des exportations concorde d'ailleurs au mieux avec ce qu'il est possible de savoir des marchands dans l'empire carolingien. Incontestablement, il y a des marchands professionnels du VIII^e au X^e siècle ²¹³. Mais, fort peu nombreux, ils n'effectuent que des opérations irrégulières et d'envergure limitée ²¹⁴, même à Venise, même vers 960, où un certain renouveau économique est incontestable. Si telle peut être la condition du marchand dans une métropole économique, quelle ne sera-t-elle pas dans les villes dans l'ensemble bien modestes de l'Occident? Leur classe est si peu capable de procurer des denrées sortant un tant soit peu de l'ordinaire aux acheteurs même les plus aisés, comme ceux de la cour, qu'elle est remplacée dans cette fonction pourtant essentielle par une catégorie particulière et nouvelle de commer-

²¹³ Sabbe, Types de marchands, cité plus haut.

²¹⁴ F.-L. Ganshof, Note sur un passage de la vie de Saint-Géraud d'Aurillac, dans Mélanges N. Iorga, 1933, p. 295—307.

çants: les marchands du palais, qu'il faut appeler plus exactement agents commerciaux, chargés des approvisionnements de la curia regis ²¹⁵. Comme toujours en période de pénurie, ce sont les marchands qui sont sollicités et non la clientèle. Trait typique qui en dit autrement long et clair sur le «grand commerce» carolingien que tant de textes dont la valeur n'est qualifiée de symptomatique qu'en fonction de thèses préconçues.

Entre l'état carolingien, sans l'Italie, et les autres régions européennes, se marque ainsi un contraste sur un double plan. A l'opposé de l'Angleterre et de l'Italie, aucune mention de mancus dans les textes économiques. A l'opposé des régions balto-scandinaves, aucun dinar, aucun dirhem dans les trouvailles. A rechercher les influences musulmanes, on s'aperçoit que les témoignages monétaires et les preuves d'ordre proprement commercial s'épaulent trop bien, dans tous les domaines, en un verdict pratiquement négatif pour qu'un texte arabe isolé ait chance d'y apporter un démenti fondamental.

Conclusions

L'indispensable critique des témoignages autorise dès maintenant une double conclusion, historique et méthodique.

Pas plus que le monde islamique, le monde chrétien du VIIIe au XIe siècle n'a formé une unité même politique ou économique.

Il a compris au contraire un ensemble de pays diversement évolués, aux structures originales.

Les pays balto-scandinaves, dominés par le commerce carolingien puis ottonien, se voient imposer la monnaie et le type de monnaie francs; leurs trésors massifs de pièces samanides d'argent et non d'or, commercialement inexplicables, sont introduits en un demi siècle, de Russie, par la piraterie endémique. Birka ne trafique pas avec Samarcande.

Les îles anglo-saxonnes et l'Italie ignorent les espèces d'or ou d'argent arabes; l'anarchie monétaire dans les unes, l'usage traditionnel du numéraire d'or chez l'autre les incitent à se référer, dans

²¹⁵ H. Laurent, Aspects de la vie économique dans la Gaule franque. Marchands du palais et marchands d'abbayes, dans Rev. histor., t. 183 (1938), p. 281—297.

certains cas, à une monnaie de compte, le mancus, qui est toujours l'étalon, jamais l'instrument même des paiements.

La Gaule et la Germanie, si elles sont touchées par de rarissimes importations, tantôt gratuites pour ce qui est des tissus et des objets d'art, tantôt payantes en ce qui concerne les épices, restent toutefois complètement hors d'atteinte de tout le système monétaire arabe, aussi bien en monnaie de compte qu'en monnaie réelle. Par contre, elles s'ouvrent aux importations de Scandinavie et y exportent largement et leurs produits et leur numéraire. Marseille n'expédie rien au Proche-Orient.

A ces quatre entités économiques de structure autonome, les textes et l'archéologie numismatique tout entière confèrent unanimement, en quantité et en qualité, leur véritable caractère commun: indépendance à l'égard de l'Orient. Il n'y a de suprématie musulmane ni monétaire ni commerciale en Europe du VIIIe au Xe siècle. Ramené à ses véritables proportions, le rôle de l'Orient en Occident se réduit à des exceptions insignifiantes et depuis longtemps connues. C'est un épiphénomène caractérisé, qui ne peut, comme tel, constituer la cause essentielle, voire le moteur unique de toute l'évolution européenne, en particulier de la renaissance économique du XIe siècle. Loin de rester passivement soumis aux influences externes, l'état carolingien aussi bien que ses proches voisins accomplissaient en eux-mêmes des progrès lents mais continus vers un niveau plus élevé de civilisation, notamment grâce à une natalité supérieure à celle de l'époque mérovingienne, ascension que les guerres intestines et les invasions n'ont fait que ralentir sans la briser. Dès la fin du IXe siècle, parfois auparavant, parfois plus tard, l'Europe reprend son essor, s'élève en un mouvement moins obscur qu'on ne le croit et régulier des statiques marchés agricoles aux villes «industrielles», des petits trocs locaux aux larges et lointains échanges internes, se renouvelle par le dedans sans être fécondée par l'extérieur négligeable, jusqu'au jour où, au XIe siècle, elle approche enfin de la place qu'elle occupait sous l'empire romain. A ce renouveau, l'Orient n'a pris aucune part.

Tout compte fait, le problème de la tonalité économique du haut moyen âge doit s'affranchir dès maintenant de la tutelle d'une hypothèse à première vue séduisante, mais contre laquelle tous les phénomènes de masse, tous les faits caractéristiques portent clairement condamnation. L'islamisation économique de l'Occident diffère hautement des réalités: elle présente tous les traits d'un mirage collectif.

Aussi bien la témérité de la méthode est-elle responsable de la fragilité des conclusions. C'est que la pratique de l'échantillonage, qui connaît aujourd'hui une vogue sans précédent, peut être la meilleure comme la pire des choses. Elle se justifie pleinement si, précaution essentielle qui n'a rien de commun avec la stérile manie érudite, des dénombrements complets ont permis de prouver au préalable, avant toute hâte vers les conclusions, le caractère véritable, symptomatique et non épisodique, de l'échantillon. Or, en histoire économique surtout, où les phénomènes de masse sont dominants, trop souvent les dénombrements sont inexistants et les échantillons regardés comme caractéristiques sur la simple foi de coïncidences accidentelles. Mais la loi des grands nombres, toujours fondamentale, ne peut être mise en échec par d'inopérantes singularités. La synthèse doit continuer à suivre l'analyse et non pas la précéder.

L'heure d'une mise au point générale et approfondie de cet immense sujet que sont les relations entre l'Occident et l'Orient au haut moyen âge n'a pas encore sonné. Seule la découverte de phénomènes de masse inconnus, s'appliquant tous à toutes les régions de l'Europe en même temps pendant une durée ininterrompue de quatre siècles, et interprétés en fonction de la tonalité agraire réelle de la civilisation, paraît capable désormais de rouvrir utilement la discussion et de fonder des conclusions définitives. Cette découverte, souhaitons-la très prochaine.

Note: Le présent travail était en possession de la rédaction de la Revue suisse d'histoire, lorsqu'ont paru (novembre 1954 et février 1955) deux articles assez brefs portant sensiblement sur le même sujet et aboutissant par des voies originales aux mêmes conclusions. Le premier, qui a pour auteur M. E. Perroy (Encore Mahomet et Charlemagne, dans la Revue historique, t. 212, 1954, p. 232—238), expose avec pertinence les doutes légitimes que soulèvent les thèses en cause et réclame une discussion analytique. Le second, dû à M. Ph. Grierson (Carolingian Europe and the Arabs. The myth of the Mancus, dans la Revue belge de philologie et d'histoire, t. 32, 1954, p. 1059—1074), est assez caractérisé par son titre. La rencontre des idées est purement fortuite. L'égalité des résultats n'en acquiert que plus de poids.